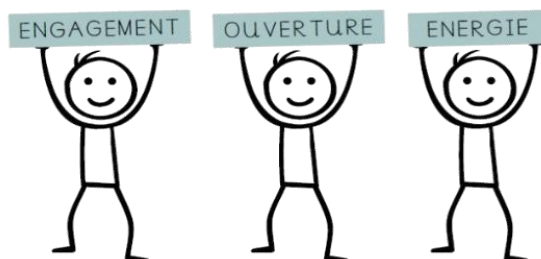


Rapport d'activité 2022



Une place pour chacun



SOMMAIRE

I. RAPPORT DE L'ACTION ASSOCIATIVE 2022	5
A. Les adhérents.....	5
B. Composition du conseil d'administration.....	5
C. Activité du conseil d'administration	5
D. Commissions	5
E. Bilan 2022	5
F. Des réussites.....	7
II. RAPPORT DE POLITIQUE GENERALE 2022	10
A. CONTEXTE EXTERNE EN 2022	10
1. Nouveau gouvernement nommé le 04 juillet 2022	10
2. Réforme du CVS Conseil à la Vie sociale	10
3. Entrée en vigueur du nouveau dispositif d'évaluation	11
4. Plan de transformation des ESAT : de nouvelles mesures	11
5. L'élargissement de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap).....	12
6. Déconjugalisation de l'AAH (Allocation Adulte handicapé)	12
B. CONTEXTE INTERNE EN 2022	13
1. Finalisation de l'approche processus Siège.....	13
2. Lancement de la démarche de renouvellement du CPOM 2018-2022.....	13
3. Poursuite du projet global RH	14
4. Réponse à l'AMI ARS et CD76 Communauté 360 « Cible ».....	14
5. Réponse à l'AMI de l'ARS-CD 76 : Mise en place d'équipe mobile handicap en appui des lieux d'accueil ASE.....	14
6. Expérimentation Serafin PH 2022 par le SAVS et le SESSAD.....	15
C. FAITS MARQUANTS 2022.....	16
1. Semaine « Tous en bleu pour l'Autisme » - 1ère édition du 2 au 8 avril	16
2. Semaine positive – 1ère édition du 19 au 23 septembre	17
3. Semaine du goût –1ère édition du 10 au 14 octobre.....	17
4. Caramel de pomme au sirop d'érable en hommage aux soldats Canadiens.	18
5. Semaine « Toi, Moi, etc. »	19
6. Les Foulées partagées - 9ème édition le 25 juin	19
D. DES SUBVENTIONS POUR SOUTENIR LES ACTIONS	20
1. Culture Santé Handicap 2022- Projet Danse « Famille singulière 2 »	20

2.	Appels à projets 2022 Aide aux travaux et Petits équipements du CD 76	20
3.	Subvention ARS dans le cadre des Fonds d'Accompagnement de la Transformation des ESAT	21
E.	AVANCEMENT PROJET TRANSVERSAUX	21
1.	Projet « la place des Familles »	21
2.	Culture et handicap	22
3.	VAS : Vie affective et sexuelle	26
4.	L'APEI Demain	26
5.	Qualité de Vie au Travail	28
6.	Le numérique en santé.....	29
7.	Accessibilité	31
F.	ACTIVITÉ 2022 DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES.....	32
1.	EFFECTIF DES PERSONNES ACCUEILLIES AU SEIN DE L'APEI DE LA REGION DIEPPOISE.....	32
2.	PLUSIEURS PARCOURS MIS EN MOUVEMENT	36
3.	DUREE MOYENNE DE SEJOUR ET TAUX DE ROTATION	37
4.	TAUX D'OCCUPATION DES ETABLISSEMENTS	37
5.	LISTES D'ATTENTE AU 31/12/2022 :	38
G.	Bilan social 2022 de l'APEI de la Région Dieppoise	39
1.	EFFECTIF TOTAL :	39
2.	MOUVEMENTS DE PERSONNEL.....	40
3.	REPARTITION PAR ÉTABLISSEMENT	41
4.	RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON LE TYPE DE CONTRAT	42
5.	RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON LES CLASSES D'AGE	42
6.	RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON L'ANCIENNETÉ.....	43
7.	RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON LE SEXE	43
8.	INDEXE ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE	43
9.	FORMATION CONTINUE	44
10.	L'ABSENTÉISME	44
11.	DÉPARTS A LA RETRAITE PRÉVUS DANS LES 5 ANNÉES À VENIR :	46
H.	Perspectives 2023.....	47
1.	Signature du CPOM 2023-2027	47
2.	Projet global RH : signature d'un accord d'entreprise pour les établissements médico-sociaux et pour l'entreprise adapté	47
3.	Déménagement du siège.....	47
4.	Déploiement de l'Equipe mobile Handicap/ASE rattachée au SESSAD.....	47
5.	Election du CSE.....	48

6.	Projet d'un internat unique pour l'IME à Dieppe.....	48
7.	Mise en place d'un nouvel atelier biscuiterie	48
8.	Poursuite du déploiement des nouveaux dispositifs	48
9.	Finalisation des projets de télémédecine au FAM et ESMS Numérique.....	51
10.	GCSMS : La Pendille 76.....	52
11.	Initiation d'un travail de fond sur l'autodétermination des personnes et sur leur participation au fonctionnement des établissements et à la gouvernance associative.	52



I. RAPPORT DE L'ACTION ASSOCIATIVE 2022

A. LES ADHERENTS

112 adhérents en 2022 :

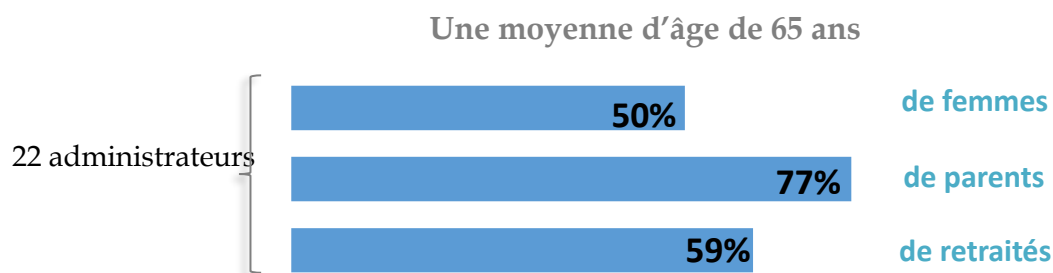
- 17 amis (amis, famille d'accueil...),
- 88 parents (parent, frère, sœur ou oncle/tante),
- 7 personnes en situation de handicap.

52% de femmes, 36 % d'hommes, 12% de couples.

8 nouveaux membres ont rejoint l'Association cette année.

B. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31/12/2022 :



C. ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 6 réunions de Conseil d'Administration avec un taux moyen de participation de 73 %.
- 10 réunions de Bureau.
- 2 séminaires avec les membres du CODIR.
- 1 694 heures de bénévolat (*valeur partielle*)

D. COMMISSIONS

- 1 Commission d'appel d'offres (Ascenseur) ;
- 1 Commission de contrôle (avril) ;

E. BILAN 2022

Malgré le contexte médico-social compliqué, les professionnels ont maintenu leur engagement pour faire face à la situation. Une avancée est intervenue en leur faveur avec le versement de la revalorisation salariale promise en 2021.

6 personnes de l'APEI, 4 administrateurs et 2 professionnels ont d'ailleurs participé à la mobilisation interfédérale et associative devant la Préfecture de Rouen le 28 sept. Plusieurs centaines de personnes étaient mobilisées face à la crise des métiers de l'humain. Nous avons également participé en 2021 à des manifestations pour demander que l'ensemble des

professionnels soient revalorisés. Nous avons toujours des banderoles affichées sur nos établissements de la campagne **#Urgence handicap** pour alerter sur les oubliés du Ségur.

L'APEI était également présente au « Chemin de l'inclusion », événement régional Unapei Normandie, réunissant personnes en situation de handicap, familles, professionnels des associations du réseau normand, afin de parler d'inclusion au Centre des Congrès de Caen, en présence de Luc Gateau, président de l'Unapei, et Sonia Ahehehinnou, vice-présidente. 2 minibus composés d'administrateurs, de professionnels et de personnes accompagnées par l'APEI ont fait le déplacement à Caen. Les représentants de Dieppe ont pu participer aux tables rondes et aux ateliers.

Le lien avec les administrateurs a été fortement entretenu tout au long de l'année 2022, en organisant 6 réunions du Conseil d'Administration en présentiel, 2 séminaires.

Notre Assemblée Générale a été organisée le 28 juin, dans la grande salle des fêtes de Martin Eglise, mise gracieusement à disposition par le Maire. Nous avons profité de ce temps pour inviter les professionnels à partager un moment festif et convivial autour de la « fête de l'été ». Cette assemblée générale a pu se tenir en présence du Commissaire aux comptes, des adhérents, parents, professionnels et élus locaux et a permis de mettre en avant des parcours de vie révélateur de l'autodétermination.

En 2022, les investissements importants se poursuivent notamment pour l'accessibilité globale des bâtiments (dont l'IME), le système d'information et la téléphonie.

Le groupement hospitalier de Dieppe est dorénavant partenaire du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) dénommé la Pendille 76¹, il a porté l'ouverture de la Maison des Adolescents de Caux Maritime en avril. En revanche, nous sommes toujours dans l'attente de concrétiser le projet de la Maison de Répît.

Sans les détailler, on peut noter en faits marquants :

- La signature du Contrat d'Engagement Républicain,
- La poursuite du travail entre Conseil d'administration et équipe de Direction sur la gouvernance,
- La poursuite **du projet Familles** avec une enquête qui permettra de bien préciser le rôle des professionnels et le lien avec les familles, en fonction des spécificités de chaque structure.
- La semaine de sensibilisation « Tous en bleu pour l'Autisme » en avril ;
- La semaine positive en septembre,
- Le développement du pôles services avec la mise en place du dispositif à la parentalité,
- La mise en place de l'Equipe Mobile Handicap ASE en lien avec l'UTAS,
- L'inauguration de l'espace Vincent Merlier aux Ateliers d'Etran pour la détente des travailleurs à Etran...
- La poursuite du copilotage du PTSM, le projet de vente du manoir, rue de l'entrepôt



¹ Une pendille est une chaîne à laquelle les bateaux s'attachent pour accéder au port.

- **la poursuite des 5 axes du Projet associatif « Cap'2024 »,**
 - Offrir une place pour chacun,
 - Développer la Vie associative,
 - Accompagner l'avancée en âge,
 - Maintenir et développer le lien social,
 - Favoriser l'inclusion en développant l'autodétermination.



F. DES REUSSITES

► Poursuite de la vente de brioches – 5016€.



Le résultat de la collecte de cette année a été dédiée à plusieurs projets :

Pour le pôle enfance jeunesse :

- ⇒ Apprentissage de la langue des signes Française, pour un groupe de jeunes de l'IME, les professionnels et les familles,
- ⇒ Apprentissage de la communication gestuelle associée à la parole pour un groupe de l'UEMA,
- ⇒ Achat de petits instruments de musique pour faire une continuité de la musicothérapie mise en place en 2021/2022 pour l'UEMA,
- ⇒ Projet cirque adapté pour l'UEMA

Pour le pôle médicalisé :

- ⇒ La bicyclette par tous les temps : achats de vêtements de protection pour faire du vélo électrique pour Le FAM

Pour le pôle non médicalisé :

- L'EANM : Achat d'un jardinière composteur
La pétanque tout terrain, achat de boules souples et légères

► La fabrication d'un Caramel de pommes « spécial Canada » à l'occasion du jubilé du débarquement,

Pour célébrer le 80e anniversaire du raid du 19 août 1942 à Dieppe et alentour, les marmitons des Ateliers d'Étran sortent une nouvelle recette du caramel de pommes, avec du sirop d'érable. Une manière de participer à la commémoration de l'opération Jubilé en lien avec le Canada, en hommage aux soldats canadiens morts pour la France au cours de ce débarquement.



► Lancement de l'atelier Maraichage « les jardins de Sylvie » à Saint Aubin le Cauf,

L'atelier maraichage des Ateliers d'Etran appelé « Les jardins de Sylvie » en souvenir à Sylvie Lecossais, épouse de François Lecossais, président de l'APEI jusqu'en 2016 a été inauguré en septembre. Famille, amis, administrateurs, professionnels, partenaires ont pu ainsi découvrir les belles serres et les beaux légumes bio que l'équipe du maraichage cultivent depuis plusieurs semaines.



► Séminaire gouvernance

En lien avec le projet associatif, un travail sur la gouvernance de l'association a débuté en 2020 avec l'organisation d'un premier séminaire réunissant les administrateurs et les professionnels du comité de direction. Les travaux se sont poursuivis en 2022 avec deux nouvelles sessions en mai et novembre.

De ces derniers séminaires, des informations importantes ont été données sur :

- ⇒ L'évolution des pouvoirs publics
- ⇒ Et le rôle de la neuropsychologue

Ils ont également permis :

- ⇒ Une sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- ⇒ Une réflexion sur l'autodétermination, véritable enjeu pour notre association, comment la mettre en œuvre ? Pour cela, nous avons fait appel à Hélène GEURTS, et avons convié quelques personnes accompagnées. Elles ont pu apporter le témoignage de leur parcours autodéterminé.
- ⇒ Un approfondissement du thème « développement de la vie associative » du projet associatif.

► Des dons

Partenaire	Montant subvention	Projet soutenu
Dons de l'arche de Noe	6 000 €	Cinetheact
Club de motocross de Saint Valery	1 030 €	IME

► Communication - Médias et Réseaux sociaux

- **Presse** :

En 2022, 44 articles parus citant positivement l'action et/ou les projets de l'association.


Presse locale : 26 articles « Les Informations Dieppoises », 10 articles « Paris Normandie », 2 articles dans « Le Journal De Bord », publication de la ville de Dieppe, 1 article dans « Seine Maritime Magazine », publication du Département


Presse nationale : 1 parution dans le magazine « Direction » et 1 dans le « Vie sociale », 3 dans le « Vivre ensemble » périodique de l'UNAPEI.

- **Vidéo** :

1. Un reportage de la ville de Dieppe : « **Emploi et handicap, humains à temps plein** » sur l'ESAT,
2. Un reportage sur la 3eme édition des « **Arts vivants, une ressource pour tous** » une coopération de 4 centres sociaux et 4 ESMS,
3. Un reportage et un clip d'Effet Prod sur « **la semaine positive** » de l'APEI,
4. Un reportage et un clip de la Ville de Dieppe sur « **Tous en bleu pour l'autisme** » et sur les témoignages « **ce sont nos vies qui font la ville** »,
5. Reportages sur les parcours de vie, l'**autodétermination** de 4 personnes que nous accompagnons,
6. Une vidéo de présentation de l'**habitat inclusif** réalisée par le Pôle Services de l'APEI,
7. Une vidéo sur l'**UEE collègue** en interne,
8. Un spectacle filmé « **Une famille singulière** » dans lequel joue Yann, une personne accueillie

- **Réseaux sociaux** :

Facebook : 2509 followers 

LinkedIn : 650 abonnés (217 en 2021) 



II. RAPPORT DE POLITIQUE GENERALE 2022

A. CONTEXTE EXTERNE EN 2022

1. Nouveau gouvernement nommé le 04 juillet 2022

Le 04 juillet 2022, à la suite de la réélection d'Emmanuel Macron, un nouveau gouvernement a été nommé.

Monsieur Christophe Combe est nommé à la tête du ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées il succède à Damien Abad. Pour l'accompagner, Madame Geneviève Darrieussecq est nommée Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, chargée des Personnes handicapées.



2. Réforme du CVS Conseil à la Vie sociale

La réforme du CVS est régie par le Décret n°2022-688 portant modification du conseil de la vie sociale et autres formes de participation.

Le décret est à destination des gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux : pour personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en difficultés sociales, et personnes sous mesures éducatives.

Il a pour objet, la modification de la composition, du fonctionnement et des compétences du conseil de la vie sociale :

- Une composition élargie,
- Modification du fonctionnement de cette instance en instaurant l'obligation d'élaborer un règlement intérieur,
- Elargit la consultation obligatoire du CVS sur de nouvelles questions intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service,
- Permet la participation au CVS de représentants externes à l'établissement,

- Les élections des représentants des salariés par l'ensemble du personnel et non plus le CSE,
- La transmission de l'acte instituant le CVS et des relevés de conclusions aux autorités de contrôle et de tarification,
- La réalisation d'un rapport d'activité annuel du CVS, présenté par le Président du CVS au CA/Bureau.

Les nouvelles dispositions sont applicables à compter du 1er janvier 2023.

3. Entrée en vigueur du nouveau dispositif d'évaluation

Le décret n° 2022-695 du 26 avril 2022 fixe le rythme des évaluations à une évaluation tous les 5 ans.

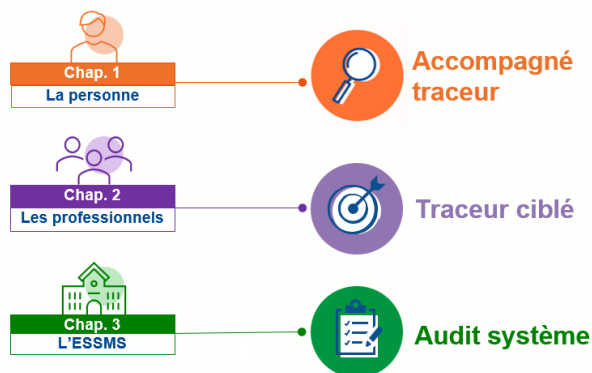


Les arrêtés de programmation ont fixé la date des évaluations externes des établissements et service de l'APEI de la Région Dieppoise au 1er janvier 2027, date à laquelle les rapports d'évaluation devront être rendus.

Les évaluations externes s'appuieront désormais sur un référentiel national commun à tous les ESSMS centré sur la personne accompagnée. Celles-ci seront à effectuer par un organisme accrédité par le COFRAC et habilité par la HAS.

Le nouveau référentiel prévoit 3 chapitres, couvrant 13 thématiques et 189 critères dont 18 sont impératifs.

Un chapitre = une méthode



4. Plan de transformation des ESAT : de nouvelles mesures

Le plan de transformation des ESAT est régi par la circulaire N° DGCS/SD3/2022/139 du 11 mai 2022 relative à la mise en œuvre des mesures du plan de transformation des établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Il a pour objet de **renforcer la contribution des ESAT dans l'inclusion des personnes en situation de handicap et diversifier leurs parcours professionnels.**

- Renforcer les droits individuels et collectifs des personnes en ESAT et leur pouvoir d'agir : élection d'un **délégué des travailleurs**, accès à une **complémentaire santé**, accès facilité à la **formation professionnelle**, mise en place du **carnet annuel de parcours et de compétences**, livret d'accueil en FALC, etc.
- Favoriser une dynamique de parcours à l'intérieur de l'ESAT mais aussi vers le milieu ordinaire pour ceux dont c'est le projet : **droit à des allers-retours en ESAT**, **relai possible vers le DEA (Dispositif d'Emploi Accompagné)**, **annualisation de l'aide au poste**, **partenariat avec le SPE (Service Public de l'Emploi)**.
- Soutenir les investissements nécessaires à la transformation des ESAT, avec un nouveau Fonds : **FATESAT (Fonds d'accompagnement de la transformation des ESAT)** => 15 millions d'euros en 2022.

5. L'élargissement de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap)

L'élargissement de la PCH est régi par le Décret n° 2022-570 du 19 avril 2022 relatif à la prestation de compensation mentionnée à l'article D. 245-9 du code de l'action sociale et des familles.

Le décret a pour objet l'élargissement de la PCH par la prise en compte de la situation et des besoins des personnes atteintes de surdité et des personnes vivant avec une altération des fonctions mentales, psychiques ou cognitives ou des troubles neurodéveloppementaux pour l'accès à la prestation de compensation du handicap.

Les critères d'attribution ont été élargis et un nouveau domaine d'aide humaine a été ajouté: « le soutien à l'autonomie pour les personnes présentant une ou plusieurs altérations des fonctions mentales, cognitives ou psychiques ».

Le texte entre en vigueur le 1er janvier 2023.

6. Déconjugalisation de l'AAH (Allocation Adulte handicapé)

Le décret n° 2022-1694 du 28 décembre 2022 relatif à la déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés, fixe les modalités de sa mise en œuvre.

Il a pour objet le calcul de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) pour les bénéficiaires en couple :

- Les bénéficiaires avec un droit ouvert au titre du mois de septembre 2023 relèveront d'un calcul déconjugalisé de la prestation sauf si cela leur est défavorable, auquel cas ils conservent un calcul conjugalisé de la prestation tant que ce dernier leur est plus favorable.
- À partir du 1er octobre 2023, le montant de l'AAH sera calculé à partir des seules ressources de la personne en situation de handicap concernée.
- La déconjugalisation est définitive.

De plus, le montant de l'AAH a été augmenté, passant de 919 € à 956 € à compter du 1er juillet 2022.

B. CONTEXTE INTERNE EN 2022

1. Finalisation de l'approche processus Siège

En fin d'année 2022, les cadres du siège ont finalisé le travail sur leurs processus, avec le soutien du responsable qualité. En décembre, chaque pilote a ainsi présenté son processus aux différentes parties prenantes afin de répondre aux éventuels questionnements autour du périmètre de chacun. Ce temps dédié a été aussi l'occasion de rappeler les procédures à suivre.

Gestion administrative et financière	Qualité	Développement	Gestion des risques	Ressources Humaines	Communication	Paie	Système d'Information	Entretien patrimoine
Veille	Veille	Veille	Veille	Veille	Veille	Veille	Veille	Veille
Investissements & Achats	Conformité	AAP Bilans (dossier et suivi)	Gestion des risques : Prévention, Cartographie des risques, DUERP	Recrutement	Interne	Paie	Étude : équipement, gestion de projet	Sécurité
Trésorerie	Mesure (indicateurs)	Subventions Bilans (dossier et suivi)		Formation	Externe	Déclarations sociales	Sécurité	Maintenance
Élaboration des états financiers	Préparation éval*, Audits	Gestion de projets		Gestion IRP			Disponibilité équipement	Travaux
	Appui à la mise en œuvre Qt.	Dossier de l'utilisateur					Support	
	Maîtrise docs							

La mise en place de l'approche processus dans les établissements se poursuit quant à elle.

2. Lancement de la démarche de renouvellement du CPOM 2018-2022

Le 30 septembre 2022 a eu lieu la première réunion de cadrage pour lancer cette démarche en présence de nos interlocuteurs de l'ARS Normandie, du Département 76 et des membres du **COPIE CPOM** (la DG, le Président, la Vice-Présidente, le CODIR, la Responsable Développement, la Responsable Finances et la Responsable RH).

Lors de cette réunion, les financeurs ont pu présenter les étapes de la démarche et les outils obligatoires à utiliser lors des échanges d'informations, tels que le logiciel Ecars et le tableau

des objectifs. En fin de séance, un planning a été établi ayant **pour ambition une signature en septembre 2023.**

3. Poursuite du projet global RH

Avec l'appui d'une consultante (Cabinet IGB), une réflexion sur le décompte des temps de travail en vue d'harmoniser les pratiques a démarré en 2021.

Cette réflexion a permis de dégager plusieurs axes de travail :

- **La Qualité de vie au travail,**

Les travaux déjà engagés sur la QVT ont continué sur l'année 2022 (référent QVT, Formation, mis en place de temps de détente sur le temps de travail (Yoga) ...), le souhait de l'association est de continuer d'améliorer cet axe afin de conduire une démarche QVT globale sur l'association.

- **Le télétravail,**

Un OPENVPN a été installé sur les ordinateurs portables des professionnels dont les missions sont en adéquation avec le mode télétravail. Cela permettra aux professionnels concernés de pouvoir effectuer leurs tâches en télétravail. Les modalités de recours sont à l'étude.

- **L'aménagement du temps de travail,**

- **Le compte épargne temps.**

4. Réponse à l'AMI ARS et CD76 Communauté 360 « Cible »

À la suite de la sollicitation de l'ARS Normandie, l'APEI en qualité de gestionnaire de la plateforme de répit a porté le projet de communauté 360 Covid depuis la fin d'année 2020 sur le Territoire de Démocratie Sanitaire de Dieppe.

Le 27 juin 2022 dans le but de continuer les travaux menés, l'APEI a répondu à l'AMI pour le déploiement des Communautés 360 cibles en Seine-Maritime.

Cette réponse, animée par l'APEI a été co-construite avec les membres de la communauté 360 Covid. Pour cela, 4 COPILS ont eu lieu afin d'échanger sur les travaux et partager les réflexions de chacun. Aussi, cela a permis de valider les choix proposés pour la Communauté 360 Territoire Dieppois. Enfin, un document de travail partagé via l'outil One Drive a facilité les échanges et relecture sur les travaux en cours.

En parallèle de ce COPIL, les modalités de gouvernance et la feuille de route ont fait l'objet de 2 groupes de travail spécifiques.

5. Réponse à l'AMI de l'ARS-CD 76 : Mise en place d'équipe mobile handicap en appui des lieux d'accueil ASE

Le 25 mars 2022, l'APEI a candidaté à l'AMI Pour le déploiement d'un dispositif d'appui aux lieux d'accueil de l'aide sociale à l'enfance sur le Territoire de l'UTAS « Dieppe - Neufchâtel en Bray ».

Dans ce cadre, l'APEI a proposé la création d'une **équipe mobile HANDICAP-ASE**. L'objectif est de fluidifier les parcours des jeunes concernés et améliorer leur accompagnement par un soutien médico-social aux profits des professionnels qui les accompagnent.

Également l'équipe mobile est un outil pour structurer la coopération entre acteurs du champ du handicap et de la protection de l'enfance, de la pédopsychiatrie et de l'Education Nationale.

Le déploiement de l'équipe mobile s'est fait en septembre 2022.



6. Expérimentation Serafin PH 2022 par le SAVS et le SESSAD

Le 23 février 2022, l'APEI de la Région Dieppoise et l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation ont signé une convention relative à la participation à l'expérimentation 2022 du pré-modèle de financement des ESMS accompagnant des personnes en situation de handicap. L'APEI a répondu à l'échantillon « TEMPS » de l'expérimentation.

L'expérimentation avait pour objet de tracer et récolter l'ensemble des actes et séances réalisés sur l'année 2022 dans les services du SAVS et le SESSAD.

Pour cela, des sessions de formations et de sensibilisations ont eu lieu avec l'ensemble des professionnels des deux services. Le logiciel IMAGO - DU a été utilisé et paramétré afin de renseigner les séances et les actes réalisés pour chaque personne en lien avec la nomenclature SERAFIN-PH.

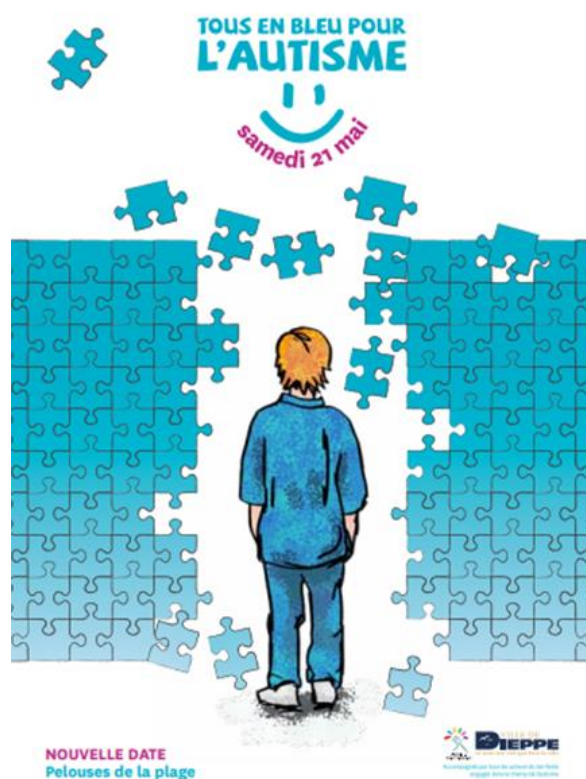
C. FAITS MARQUANTS 2022

1. Semaine « Tous en bleu pour l'Autisme » - 1ère édition du 2 au 8 avril

En 2021 il a été évoqué lors du COPIL autisme de l'APEL, la volonté pour cette année d'organiser des actions sur toute « une semaine de l'autisme ». Des groupes des travaux se sont formés pour penser le projet. Après 6 mois de réflexion entre professionnels, familles et partenaires, l'organisation de la 1ère édition de la semaine « Tous en bleu pour l'autisme » a été lancée.

Tout au long de cette semaine qui a eu lieu du 2 au 8 avril 2022, avec une journée décalée au 21 mai compte tenu des conditions climatiques, le bleu était la couleur phare ! Au programme :

- Deux journées de **sensibilisation à l'autisme** le 2 avril 2022 et le 21 mai 2022.
- Des **actions dans les établissements et services et à Dieppe** pendant toute la semaine du 4 avril 2022 au 8 avril 2022.



2. Semaine positive – 1ère édition du 19 au 23 septembre

La 1^{ère} édition de la semaine positive de l'APEI de la Région Dieppoise a eu lieu du 19 au 23 septembre 2022. « *La semaine positive est une démarche, une attitude, une volonté de rayonner au sein de notre entourage, de notre Association et de la Société. C'est un rendez-vous annuel, porté par un élan d'optimisme durant laquelle ont été présentées nos avancées pour le respect et la préservation de l'environnement, ainsi que le bien-être collectif.* ».

Ont eu lieu des animations sur le thème "**tout ce qui nous rassemble**". Des animations sportives, de bien-être, écocitoyennes et éco-responsables, le tout dans la convivialité.



3. Semaine du goût – 1ère édition du 10 au 14 octobre



Le groupe de travail Défi Santé Active de l'APEI de la Région Dieppoise a souhaité célébrer en 2022 avec les personnes accompagnées et professionnels la semaine du goût, un événement international de référence qui existe depuis 1990.

Dans une ambiance ludique et conviviale, diverses animations ont été proposées pour sensibiliser aux principes d'une alimentation saine et variée (avec un focus sur le sucre « caché » dans les aliments), aux bienfaits de l'activité physique régulière et à l'importance de l'hygiène bucco-dentaire.

L'ensemble des établissements de l'APEI ont participé activement à la 1^{ère} édition de la semaine du goût.



4. Caramel de pomme au sirop d'érable en hommage aux soldats Canadiens.

A l'occasion du 80^{ème} anniversaire du raid du 19 août 1942 à Dieppe, les professionnels du Caramel de pomme de l'ESAT des Ateliers d'Etran ont créé une nouvelle recette de caramel de pommes avec du sirop d'érable.

Le 7 juin 2022, Monsieur Alain Gueydan sous-préfet de Dieppe et Madame Joya Donnelly ministre conseillère auprès de l'Ambassade du Canada, ont pu goûter en exclusivité la nouvelle recette lors d'une visite aux Ateliers. Les pots de caramel de pomme au sirop d'érable sont en vente en édition limitée depuis le début de l'été 2022.



5. Semaine « Toi, Moi, etc. »



La semaine « Toi, Moi, etc. » est un événement incontournable de notre association. Elle a eu lieu du lundi 6 mars au vendredi 10 mars au sein de tous les établissements.

La semaine est rythmée par la participation des professionnels et de personnes accueillies à des animations et des moments de partages conviviaux afin de célébrer l'amour et l'amitié. Cette année le thème était « prendre soin de soi ». De bons moments qui contribuent à créer des liens entre tous.



6. Les Foulées partagées - 9ème édition le 25 juin



Le samedi 25 juin 2022 a eu lieu la 9ème édition des « Foulées partagées ».

Celle-ci a eu lieu à Saint-Aubin le Cauf au Parc Naturel Educatif Guy Weber. Au programme : course, marche et marche sportive. Au cours de la journée, 61 personnes ont participé aux marches et 28 équipes (en duos) se sont constituées pour la course de relais. Également, Eléonore Péruisset réflexologue a renouvelé sa présence pour les Foulées partagées. Les participants ont profité d'une séance découverte gratuite.

D. DES SUBVENTIONS POUR SOUTENIR LES ACTIONS

1. Culture Santé Handicap 2022- Projet Danse « Famille singulière 2 »

Pour la troisième année consécutive L'APEI de la région Dieppoise et DSN ont décidé de reconduire leur partenariat autour du projet Danse (« Les singulières » en 2020/2021, « Famille singulière » en 2021/2022) avec un **Projet « Famille singulière 2 » pour l'année 2022/2023**. Ce projet verra une nouvelle chorégraphie partagée et conçue avec deux interprètes, personnes accompagnées de l'APEI.



2. Appels à projets 2022 Aide aux travaux et Petits équipements du CD 76

Pour la deuxième année consécutive l'APEI de la Région Dieppoise a répondu à l'appel à projet « Aide aux travaux et Petits équipements ». Nous avons présenté quatre projets pour : l'Atelier de Jour, l'EANM, le FAM et le Pôle Services. Les projets présentés ont été retenus et ont bénéficié respectivement d'un financement de : 20 000€, 9 232.75€, 14 041.09€ et 19 471.20€.

Atelier de jour du Ravelin

- **Prévenir la perte d'autonomie (Aide à la mobilité):**
- Acquisition d'un véhicule adapté et électrique.

EANM « Résidence Quai de l'Yser »

- **Prévenir la perte d'autonomie** (Renforcer la participation et la communication interne):
- Acquisition d'un système d'affichage dynamique
- **Améliorer le confort de vie** (Renforcement des équipements d'hygiène dans le cadre du contexte sanitaire):
- Acquisition d'équipement spécifique pour appliquer les mesures d'hygiène.

FAM « La Margotière »

- **Améliorer le cadre de vie au sein de l'unité Polyhandicap:**
- Acquisition d'un fauteuil à balancement, un pouf poire à mémoire de forme, un kit de 4 dalles LED.
- **Renforcer le processus de désinfection:**
- Acquisition d'une machine de bionettoyage à vapeur multi surfaces.

Pôle Services

- **Prévenir la perte d'autonomie:**
- Acquisition d'un véhicule adapté et électrique 5 places.
- **Améliorer les conditions de travail :**
- Acquisition de 3 tablettes numériques pour animer les ateliers collectifs de soutien à la parentalité.
- Acquisition d'un vidéoprojecteur.
- Acquisition de 2 ordinateurs portables.

3. Subvention ARS dans le cadre des Fonds d'Accompagnement de la Transformation des ESAT

En juillet 2022 nous avons répondu à un appel à projet de l'ARS sur le « Fonds d'accompagnement de la transformation des établissements et services d'aide par le travail ESAT (FATESAT) ».

Dans le cadre de la réponse, l'ESAT les Ateliers d'Etran a porté 3 projets :

- La création d'un atelier pâtisserie,
- Le développement du nouvel atelier maraîchage biologique,
- La création d'une équipe espaces verts autonome.

Le projet de création de l'Atelier Pâtisserie a été retenu.

E. AVANCEMENT PROJET TRANSVERSAUX

1. Projet « la place des Familles »

En 2021 un COFIL a été mis en place, afin de travailler sur la place des familles au sein des institutions dans une logique d'équilibre partenarial entre familles, professionnels et personnes accompagnées.

Le travail est mené à 3 niveaux : les familles, les professionnels et les personnes accompagnées, s'appuyant sur la notion de triple expertise.

Cette démarche, qui s'étend sur 2023, a pour objectif : d'identifier la place et le rôle de chacun, d'identifier les compétences et les limites respectives et d'améliorer la dynamique relationnelle.

► Les professionnels

En mars 2022 le projet a été présenté à l'ensemble des psychologues et coordinateurs des établissements. L'objet était de constituer des groupes de travail de professionnels (12 à 15 professionnels) et de former des binômes psychologue/coordonateur pour animer les groupes de travail.

Les groupes de travail ont été constitués et un calendrier d'intervention a été fixé avec les directeurs adjoints de chaque pôle. Un questionnaire a été élaboré et diffusé comme support commun pour les groupes. Les premières rencontres ont eu lieu fin décembre 2022.

► Les familles

En juin 2022, 86 familles de personnes accueillies dans les établissements de l'APEI de la Région Dieppoise ont été sollicitées dans le cadre d'une enquête pour recueillir leurs attentes, et leur représentation sur leur place et rôle. Parmi les familles sollicitées, 60 familles ont répondu favorablement, et ont pu s'entretenir avec un des membres du conseil d'administration (familles) en charge de ce recueil. Une analyse quantitative et qualitative des données récoltées pour chaque établissement est en cours via l'outil Google Forms.

► Les personnes accompagnées

En juin 2022 nous avons sollicité Mme Rougé, Consultante et formatrice pour l'UNAPEI, a qui nous avons présenté notre projet afin qu'elle puisse intervenir pour animer les groupes de personnes accompagnées.

6 groupes ont été constitués. Groupe 1 : IME, groupe 2 : FV-FAM, groupe 3 : ATJM-ATJ, groupe 4 : ESAT, groupe 5 : SAVS, groupe 6 : SESSAD.

Sur la semaine du 14 au 19 novembre 2022 les membres des groupes se sont rencontrés à raison d'un groupe par jour de 9h30 à 15h00.

2. Culture et handicap

► Projet Danse « Famille singulière 2 » avec DSN

Le Projet Danse Famille singulière, qui a débuté en 2021 et qui s'est étendu en 2022 a présenté sa restitution les 11 et 12 mai 2022 au Dakkar à 20h. En préparation de la restitution, 4 ateliers ont eu lieu en 2022 ainsi qu'une répétition. Les ateliers ont été menés par Claire Durand-Drouin la chorégraphe du projet et 4 danseurs de la compagnie Traction.

Dans le cadre de la demande de subvention via l'AAP Culture Santé de l'ARS, Le Projet Danse est reconduit avec une **nouvelle chorégraphie « Famille singulière 2 »**. Un projet avec DSN et avec la participation de l'APEI.

Le projet s'étendra jusqu'en 2023, pour une restitution au Drakkar le 24 et 25 mai 2023 à 20h00.



► **Projet « Ecole inclusive des arts de la scène »**

Pour ce projet, l'APEI est partenaire avec Cinéthéact. L'objectif est la création d'une école inclusive pour l'enseignement des arts de la scène. Les inscriptions se sont déroulées sous forme d'audition.

Les cours auront lieu sous la forme d'un atelier de deux jours par mois (hormis en août et décembre), l'enseignement sera réalisé par des artistes. Certains ateliers seront accompagnés par des professionnels de l'APEI.

5 groupes sont créés : 1 groupe « Master Class » ouvert à toutes personnes bénéficiant d'un bon niveau de théâtre, 1 groupe « droit debout », 1 groupe atelier théâtre débutant, 1 groupe atelier enfant et 1 groupe atelier danse.

Des auditions ont eu lieu en novembre 2022. 50 personnes de l'IME du château blanc, de l'Atelier de Jour du Ravelin et de l'ESAT les Atelier d'Etran étaient présentes. 3 personnes de l'hôpital de jour ont également auditionné, ainsi que 35 personnes en provenance de l'extérieur.

Les répétitions débuteront en janvier 2023 et auront lieu à la Maison Jacques Prévert et au casino.

► **Projet FACE (Fabrique d'action culturelle expérimentale)**

La FACE est un projet commun entre le FRAC Normandie à Sotteville-lès-Rouen et l'APEI de la Région Dieppoise. C'est une résidence d'artistes en milieu rural qui s'installera sur le territoire des Falaises du Talou en Seine-Maritime de **l'automne 2023 au printemps 2024**. Le projet se déroule en plusieurs étapes : **La co-construction, l'immersion, le partage, la croisée des disciplines et la restitution.**

Durant l'année 2022 le projet a été construit avec les partenaires et l'artiste invitée Delphine Boeschlin, artiste plasticienne ayant une appétence du travail sur le paysage.

Delphine Boeschlin, artiste invitée par le Frac Normandie, résidera dans le parc Guy Weber sur la Saint-Aubin-le-Cauf durant 3 mois (non consécutifs) afin de rencontrer et d'échanger avec les habitants, les associations, les élus, les scolaires et les travailleurs du territoire des Falaises du Talou. Le bâtiment voisin l'espace « Philippe Grosset » accueillera un espace d'atelier pour l'artiste, et un autre dédié aux rencontres.

L'objectif sera pour l'artiste de réaliser une période d'immersion, puis de partager ses étonnements. Un travail collaboratif avec d'autres artistes invités sera ensuite réalisé et une restitution des travaux sera faite à destination des habitants, associations, élus ...

► **Faciliter l'accès des personnes à la culture au sein de la cité :**

Une professionnelle de l'APEI, Valérie Mahé, intervient dans les différents établissements de l'APEI. Cette professionnelle est formée à « la lecture à voix haute ». Disposant d'une valise remplie de livres, la professionnelle fait la lecture des ouvrages choisis par les personnes accompagnées.

► Une enquête sur la prévention en santé

Un questionnaire via Google Forms a été réalisé et transposé à chaque établissement afin d'établir une image au plus près de la situation sanitaire des personnes accompagnées.

Ce questionnaire a été travaillé par le COPIL tout au long de l'année 2022 à destination des personnes accompagnées d'une part et des professionnels d'autre part, **en vue de définir de nouveaux axes prioritaires de prévention santé.**

Ce questionnaire sera diffusé au cours de l'année 2023 dans l'ensemble des établissements.

► La mallette des habiletés sociales

Dans le cadre du projet Défi Santé Active, le travail sur les compétences psychosociales a été identifié comme un levier incontournable pour la prévention et la promotion de la santé. L'objectif est d'amener les personnes accompagnées à prendre soin d'elles-mêmes et mobiliser leurs compétences psychosociales afin d'adopter une bonne hygiène de vie.

Le cartable des compétences psychosociales déjà existant a été adapté au public présentant une déficience intellectuelle (Fiche FALC notamment) et renommé **la mallette des habiletés sociales.**

Le projet a été réalisé par la neuropsychologue transversale de l'APEI, Maryline Gougeon. Une sensibilisation au concept sur l'ensemble des établissements de l'APEI en partenariat avec l'ONM a été faite.

Suite à cela une seconde sensibilisation sur la mallette des habiletés sociales, réalisée par la Neuropsychologue transversale, a permis son déploiement sur les différents services de l'APEI.

Enfin, la professionnelle en charge du projet a rendu accessible la mallette en version numérique via la création d'un site internet accompagné d'un guide.



► Organisation de la semaine du goût

Le COPIL Défi Santé active est à l'initiative de la 1^{ère} édition de la semaine du goût à l'APEI de la Région Dieppoise qui a eu lieu du 10 au 16 octobre (*évoqué précédemment dans les faits marquants*). 3 thèmes ont rythmé la semaine du goût :

- **Le plaisir de bien manger** avec pour principaux objectifs de sensibiliser à l'équilibre alimentaire, découvrir de nouveaux aliments, éveiller le goût, faire un focus sur le sucre caché dans les aliments. Des actions de sensibilisations et d'animations (Animation calculatrice à sucre et affichage, animation en lien avec notre prestataire de restauration la Sogeres, intervention du Pôle ressource Santé de Dieppe par Eloise DELACROIX, vélo-smoothie, manger dans le silence, ...)
- **L'alcool et ma santé** avec pour principaux objectifs de sensibiliser selon une approche de réduction des risques (sans discours culpabilisant). Des ateliers coanimés avec M. Julien RUEZ intervenant prévention de l'ONM, ont eu lieu à raison d'1h pour 3 groupes de 12 personnes (2 groupes pour l'ESAT/SAVS/EANM et 1 pour l'IME/SESSAD).
- **Mes dents - mon précieux trésor** avec pour principaux objectifs de sensibiliser à l'hygiène bucco-dentaire, au bon geste de brossage des dents, expliquer les produits qui aident à améliorer l'hygiène bucco-dentaire et expliquer l'entretien des prothèses dentaires. Des actions de sensibilisation sous forme d'ateliers ont été mises en place. Différents outils ont été utilisés durant les actions (Power point APEI, fiche santé BD, affiche BROS, mâchoires). **Le Dr Vincens dentiste retraité et bénévole de l'Association, a animé un atelier de sensibilisation très apprécié ;**
- **Activité physique marche /randonnée** qui a lieu tout au long de la semaine. **Les objectifs étaient :** d'inciter à la pratique d'une activité physique/ lutter contre la sédentarité, ainsi qu'un défi commun que nous tenterons de battre à chaque semaine du goût : le nombre de kms global parcourus (calculé de cette façon : nombre de personnes inscrites à l'activité marche du jour x nombre de kms parcourus). Un affichage visuel dans chaque structure à l'aide d'une grande carte de France faisait correspondre le résultat avec la distance qui sépare Dieppe d'autre ville.

Bilan de la 1^{ère} édition de la semaine du goût : 12 ateliers ESAT/ SAVS, 14 ateliers à l'ATJ, 24 à l'IME, 10 au FAM et 14 à l'EANM.

► Partenariat APEI Dieppe - Centre dentaire Victoria

Dans un souci d'accès au soin bucco-dentaire sur le territoire de Dieppe, l'APEI s'est rapprochée du nouveau Centre dentaire Victoria afin de travailler sur un partenariat.

Un premier échange a eu lieu en novembre 2022 au Centre Victoria avec les Docteur M. et Mme COJOCARU. Monsieur Patrice GAULT et le Docteur VINCENS, présents également étaient à l'initiative de cette rencontre.

Cette rencontre a permis de faire connaissance, visiter les lieux, et échanger sur l'opportunité d'un futur partenariat entre l'APEI et le centre VICTORIA afin de faciliter l'accès aux soins aux personnes en situation de handicap. Les différentes structures de l'association expriment d'importants besoins à ce sujet. Des besoins qui s'accroissent dans le contexte de désertification médicale que rencontre actuellement notre territoire.

D'autres rencontres auront lieu en 2023 et permettront de mettre un œuvre le partenariat par la mise en place des premières consultations.

3. VAS : Vie affective et sexuelle

Dans un contexte externe d'attente importante des politiques publiques, et un COPIL VAS à l'arrêt, nous avons souhaité renouveler le COPIL dans une nouvelle dynamique.

En effet, si nous travaillons cet axe depuis plus de 10 ans dans l'ensemble des établissements à travers un projet institutionnel transversal d'envergure importante qui a contribué à construire une culture commune, de nombreux outils et actions, la prise en compte récente de cette question par le législateur nous remet au travail.

La **circulaire du 5 juillet 2021** relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accueillies en ESMS fixe notamment l'**obligation de désigner un référent VAS**. Également l'HAS via son nouveau référentiel d'évaluation des ESSMS a considéré comme critères impératifs, **le respect de la vie privée et de l'intimité et la gestion des événements indésirables**.

Dans cette réflexion, le COPIL VAS poursuit ses travaux afin de faire le point sur les actions, le projet global, la poursuite du travail engagé. Un référent VAS par pôle ou par établissement sera prochainement identifié. De plus, les travaux sur le Pôle enfance reprendront notamment avec l'appui de l'équipe mobile. Enfin, l'inscription à des formations en lien avec le Centre Ressources Normand Intim-Agir dans la gouvernance duquel nous sommes impliqués.

4. L'APEI Demain

A l'heure où la RSE est devenue un enjeu important au sein des organisations, l'APEI de la Région dieppoise se veut précurseur et s'est engagée depuis quelques années à avancer dans 3 domaines d'actions afin de répondre aux préoccupations relationnelles, humaines et environnementales.

 L'APEI, une association qui fédère

L'APEI impulse la qualité de vie au travail à travers diverses actions, activités et prestations. En 2022, elle continue d'offrir une façon de collaborer participative sur des projets transversaux, des temps forts, des partages d'expériences.

 L'APEI, une Association aux valeurs humaines,

De par son cœur de métier médicosocial, l'association prône le bien-vivre ensemble. Elle est à l'écoute des professionnels, les respecte. Elle favorise les rencontres, les échanges, elle propose la mobilité.

Elle met en avant l'inclusion. Elle innove également dans de nouveaux dispositifs d'accompagnement pour répondre aux besoins des personnes accueillies.

 L'APEI, une Association éco-responsable,

L'association poursuit le développement de cet axe. Le respect de l'évolution environnementale, les sensibilisations au tri, au gaspillage sont des thématiques importantes. En 2022, des actions, portées par le COPIL et les professionnels, sont mises en place au quotidien dans les établissements et services (compostage alimentaire, alimentation équilibrée, bio, tri des déchets).

L'APEI Demain c'est une association positive, bienveillante de son environnement naturel et humain.

► Organisation de la Semaine Positive

Dans le cadre de la démarche l'APEI Demain, la 1^{ère} édition de la semaine positive a été organisée en 2022.

Durant cette semaine l'objectif est de créer des moments de rencontres, des expériences, des moments positifs, de dépassement de soi et de solidarité, de créer du lien entre les professionnels mais également de sensibiliser au maximum sur les problématiques écologiques et de l'environnement.

Au programme ont été organisés des ateliers pédagogiques pour comprendre le tri-sélectif, des activités de collectes de déchets, la participation à une marche éco-responsable, une activité avec des murs d'escalade portant les couleurs des poubelles de recyclage, un jeu de l'oie à taille humaine sur nos appétences personnelles, un défilé de mode pour sensibiliser au réemploi et recyclage, un concours d'épouvantail...

30 activités ont eu lieu sur les établissements de l'APEI ou en dehors à destination des personnes accompagnées et des professionnels.



5. Qualité de Vie au Travail

► Référent QVT

Une commission Qualité de Vie au travail a été mise en place dans le cadre de la CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) elle est transversale aux différentes structures de l'APEI.

Afin de former et sensibiliser les professionnels à ce sujet, les membres de la commission (10 professionnels) et les cadres (12 professionnels) de l'association, ont participé à une

session de formation par groupe. Les professionnels ont pu suivre la formation « Être référent QVT- Rôle et posture des bien veilleurs en Entreprise » durant 2 jours. La formation a été financée par un appel à projet proposé par l'ARS.

La mise en place des bien-veilleurs est souhaitée au cours de l'année 2023.

► Groupe de Yoga

En septembre 2022 le groupe de Yoga a repris avec Maxime TOUSSAINT Coach sportif et bien-être. Les ateliers ont lieu tous les mardis à 12h aux Ateliers d'Etran.

Au niveau individuel, la pratique du yoga en entreprise permet d'améliorer la concentration et l'efficacité, en effet le yoga permet de travailler sa concentration, de mieux gérer son stress et ses émotions. Également, la pratique du Yoga favorise la santé au travail et le bien-être collectif par la création de nouveaux liens au travail.

6. Le numérique en santé

Le numérique en santé fait partie des projets transversaux de l'APEI. Plusieurs travaux sont menés de façon concomitante pour faire avancer le projet sur plusieurs axes.

► Rénovation du Système d'information

En 2022 le projet de rénovation du Système d'Information se poursuit. Un serveur commun, centralisé aux Ateliers d'Etran a été mis en place. Cela a nécessité un travail de migration des données et de gestion des accès. Également, le système de téléphonie de toute l'APEI a été changé.



Plusieurs projets ont débuté en 2022 et s'étaleront jusqu'en 2023 :

- La mise en place d'un emplacement réseau par utilisateur,
- L'affichage dynamique,
- La mise en place d'un serveur VPN (facilitant le télétravail),
- Mise en place d'un logiciel permettant la mise à jour automatique,
- Programme de sensibilisation cybersécurité,
- Calendrier de renouvellement d'ordinateurs.

Le déploiement IMAGO RH - IMAGO PLANNING se poursuit également. Le paramétrage du logiciel pour faire aboutir le calcul des heures a été déployé en interne sur l'ensemble des structures hormis le FAM pour lequel les travaux se poursuivent. D'autres sujets sont en cours : l'intégration des plannings des salariés de l'ESAT, l'intégration de la gestion des accidents de travail, la formation et déploiement du Portail salarié.

► Projet ESMS Numérique : 2 CHANTIERS DE MISE EN CONFORMITÉ

A- Interopérabilité IMAGO DU avec Mon Espace Santé

- Pour l'obtention d'un certificat d'immatriculation INS et DMP, l'APEI a adhéré à l'agence numérique de la santé. Les certificats INS sont déployés sur le logiciel IMAGO DU. Concernant le DMP, celui-ci sera déployé au premier trimestre 2023.

- Mise en place par les secrétaires d'une procédure d'identito-vigilance pour l'utilisation du certificat INS pour l'ensemble des usagers.
- Installation d'une mise à jour du logiciel obligatoire.
- Installation de l'interface IMAGO DU par Evolucare.

B- Mise en place de la MS Santé (Messagerie sécurisée Santé)

- Mise en concurrence des prestataires et sélection de ENOVACOM.
- Demande des cartes CPS pour les professionnels paramédicaux de l'APEI (IDE, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste).
- Commande et installation du logiciel de messagerie sécurisée.

► Formation en ligne (MOOC - 12h)

Une session de formation en ligne (MOOC - 12h) gratuite sur le thème « Développer les usages du numérique dans le secteur médico-social » a été diffusée aux professionnels de l'APEI afin qu'ils puissent profiter de ces temps de formations.

► VIA TRAJECTOIRE

Fin d'année 2021, l'équipe de direction de l'APEI ainsi que les secrétaires en charge des données administratives des usagers ont assisté à la visioconférence proposée par la MDPH de Seine-Maritime pour le lancement du déploiement de Via Trajectoire et du ROR.

À la suite de ce temps d'information, des temps de formations avec la NES ont été mis en place. En janvier 2022 les directeurs adjoints ont été formés sur le ROR en transversal et en mai 2022 deux temps de formation ont eu lieu sur Via Trajectoire.

Suite à ces formations, les secrétaires, en lien avec les cadres traitent le stock de notifications afin d'attribuer à chacune un statut. Plusieurs anomalies ont été constatées : erreurs dans le type de notifications des personnes accueillies à l'IME, erreurs dans les noms et prénoms, notifications et personnes manquantes. La liste des anomalies est dressée afin de pouvoir faire une remontée à la MDPH.

► Télémédecine FAM

Suite à l'acquisition de matériel de télémédecine, celui-ci a été installé au FAM « La Margotière ».

Une reprise du contact avec NES a été effectuée pour programmer la formation de l'ensemble des IDE qui a eu lieu mi-septembre 2022.

Aussi, des échanges avec le chargé de mission télémédecine du CH Dieppe début octobre 2022 a permis de leur évoquer nos besoins. Du côté du CH de Dieppe, les médecins neurologues ont été identifiés pour démarrer des consultations. Quelques tests sont prévus en 2023 puis un bilan sera réalisé.

7. Accessibilité

Dans le cadre de notre Agenda D'Accessibilité Programmé nous avons à nouveau déposé en 2022 une demande d'autorisation de travaux pour l'accessibilité de l'IME qui a reçu un avis favorable.

Pour l'Atelier de Jour du Ravelin, l'Association a fait le choix de le mettre en accessibilité via un élévateur adapté et moins coûteux qu'un ascenseur.

Les travaux de l'IME (Mise en accessibilité d'un chemin spécifique pour faciliter la monter vers le château et la mise en place de place de parking PMR) sont programmés sur la période estivale 2023 (Période de fermeture de l'établissement).

F. ACTIVITÉ 2022 DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

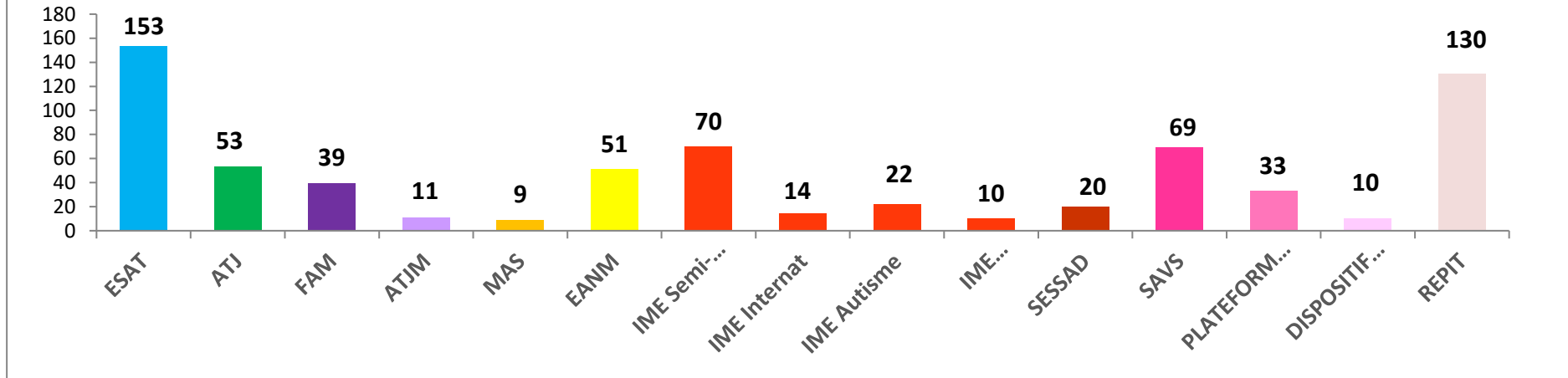
1. EFFECTIF DES PERSONNES ACCUEILLIES AU SEIN DE L'APEI DE LA REGION DIEPPOISE

► La file active 2022 des établissements et services

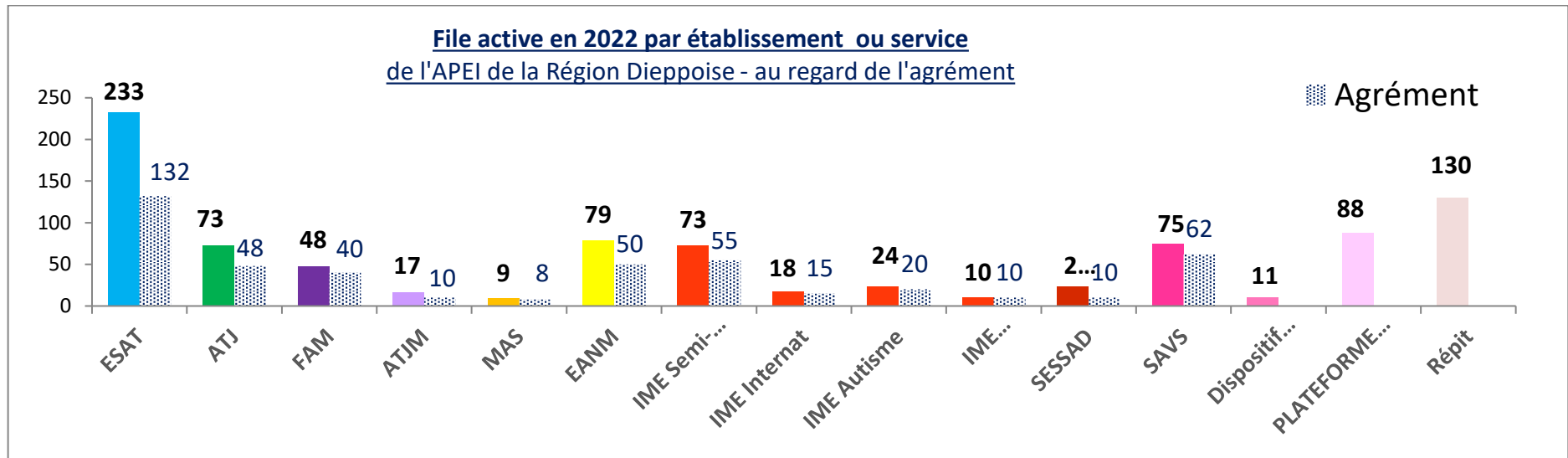
	IME					SESSAD	ESAT	ATJ	EANM	FAM		MAS		SAVS	Dispositif soutien parentalité	Plateform e de Services	Platefor me de Répit	Habitat inclusif
	SEMI-INTERN AT	INTERN AT	POLY HANDIC AP	AUTIS ME	Dont UEM A					HEB	ATJM	HE B	EXT					
Agrément	55	15	10	20	7	10 Extension de 2 places SESSAD septembre 2022	132	48	50 Dont 2 HT	40 Dont 1 HT	10	6	2	62	-	-	-	11
Nbre de Personnes présentes au 31/12	70**	14	10	22	7	20	153	53	51	39	11	6	3	69	10	33	130	9
(en ETP)	66.2 10 jeunes à temps partiel	11.8 4 jeunes à temps partiel	7.4 7 jeunes à temps partiel	21.6 4 jeunes à temps partiel	7	20	139.54 45 travailleurs à temps partiel	52.5 9 participants à temps partiel	47 6 en habitat partagés	39	10 2 participants à temps partiel	6	2.8		10	-	-	-
Ratio pour 1 place agréée	1,27	0,93	1	1,1	1	2	1,16	1,10	1,02	0,98	1,1	1	1,5		-	-	-	-
Nombre de sorties	7	4	0	2	0	4	11	1	6	1	2	-	0	6	1	55	-	1
Nbre de personnes admises en Accueil Temporaire (n'ayant pas été admises en accueil permanent dans l'année)	-	-	-	-	-	-	69	19	22	8	4	-	-		0	0	0	
FILE ACTIVE*	77**	18	10	24	7	24	233	73	79	48	17	6	3	75	11	88	130	10
Ratio file active pour 1 place agréée	1,40	1,20	1,00	1,20	1,00	2,40	1,77	1,52	1,58	1,20	1,70	1,00	1,50	1,21	-	-	-	-
Ratio cible dans le CPOM	1,09	1,07	1,10	1,15	-	2,75	1,36	1,44	1,38	1,30	1,30	1,00	1,00	1,30	-	-	-	-

* **FILE ACTIVE** = nombre de personnes présentes au 31/12/N + sorties définitives + nombre de personnes admises en accueil temporaire. ** IME dont 4 jeunes qui émargent également sur l'internat. ***Les chiffres comptabilisent les données jusqu'au 31/12/2022. A la différence des chiffres affichés sur le rapport d'activité spécifique du DSP pour lequel les données sont comptabilisés jusqu'en mars 2023.

**Nombre des personnes accueillies par établissement ou service
de l'APEI de la Région Dieppoise au 31/12/2022**



**File active en 2022 par établissement ou service
de l'APEI de la Région Dieppoise - au regard de l'agrément**



► Répartition des personnes accueillies au 31/12/2022 par âge

	IME					SESSAD	ESAT	ATJ	EANM	FAM		MAS		SAVS	DSP	Plateforme de services	Plateforme de répit
	SEMI-INTER NAT	INTER NAT	POLY-HANDICAP	AUTISME	Dont UEMA					HEB	ATJM	HEB	EXT				
4 -< 5 ans	-	-	-	7	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9
5 -< 6 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
6 - 10 ans	8	3	5	1	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	44
11 - 15 ans	25	5	4	9	-	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28
16 - 17 ans	14	1	1	2	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
18 - 19 ans	14	3	-	3	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	6
20 - 24 ans	5	2	-	-	-	-	12	7	9	2	5	1	1	4	1	9	5
25 - 29 ans							17	6	1	5	1	-	1	10	1	3	-
30 - 34 ans							26	9	5	3	1	1	-	9	4	-	-
35 - 39 ans							23	8	4	9	1	3	-	7	2	6	3
40 - 44 ans							19	3	3	2	2	-	1	7	-	1	3
45 - 49 ans							17	5	5	2	1	-	-	7	2	-	4
50 - 54 ans							18	9	8	3	-	1	-	9	-	4	
55 - 59 ans							15	5	6	2	-	-	-	8	-	2	
60 - 74 ans							6	1	10	9	-	-	-	8	-	4	7
75 - 84 ans							-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	
Age inconnu							-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
TOTAL	66	14	10	22	7	20	153	53	51	39	11	6	3	69	10	33	130

Au 31/12/2022, 41,2% des adultes accompagnés ont plus de 45 ans.

► Répartition des personnes accueillies au 31/12/2022 par type de déficience principale

	IME					SESSAD	ESAT	ATJ	EANM	FAM		MAS		SAVS	Dispositif soutiens parentalité	Plateforme de Services	Plateforme de Répit
	SEMI-INTER NAT	INTER NAT	POLY-HANDIC AP	AUTISME	Dont UEMA					HEB	ATJM	HEB	EXT				
Déficience intellectuelle	56	10	0	0	-	-	144	48	47	24	7	1	-	65	10	18	
Autisme et autres TED	9	2	1	22	7	20	3	3	1	5	1	-	3	1	-	6	104
Troubles psychiques	1	1	0	0		-	2	2	2	3	-	-	-	2	-	1	6
Troubles du langage et des apprentissages	0	1	0	0	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-		
Déficiences auditives	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1
Déficiences visuelles	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-		
Déficiences motrices	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	
Déficiences métaboliques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Personnes cérébrolésées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-		
Polyhandicap	-	-	8	-	-	-	-	-	-	2	1	3	-	-	-	2	7
Troubles du comportement et de la communication (TCC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Diagnostic en cours ou non connu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	
Autres déficiences	-	-	1	-	-	-	1	-	1	5	2	1	-	-	-	2	12
TOTAL	66	14	10	22	7	20	153	53	51	39	11	6	3	69	10	33	130

2. PLUSIEURS PARCOURS MIS EN MOUVEMENT

82 **mouvements enregistrés en 2022** (*Hors Plateforme de services et de répit*) – contre 142 mouvements en 2021.

38 **ADMISSIONS** dont 13 **concernent les ESMS pour enfants** et 25 **concernent les ESMS pour adultes**.

- 8 à **l'IME Semi-Internat** dont 6 jeunes en provenance du domicile (milieu scolaire ordinaire) et 2 jeunes en provenance d'IME.
- 2 à **l'IME Section Polyhandicap** dont 1 jeune en provenance d'un IME et 1 jeune en provenance du domicile.
- 2 à **l'IME Section Autisme** dont 1 jeunes provenant du domicile familial et 1 jeune provenant d'un IME.
- 1 **au SESSAD** dont 1 jeune orienté par CMP.
- 8 à **l'ESAT** dont 4 jeunes provenant d'IME, 2 personnes provenant d'un autre ESAT, 1 personne orientée par l'entreprise adaptée, et 1 personne provenant du milieu ordinaire.
- 5 à **l'EANM** dont 1 personne provenant du domicile familial, 1 personne du SAVS, 1 personne de famille d'accueil et 2 personnes dont la provenance inconnue.
- 1 **au FAM** dont 1 personne en provenance de l'HOPITAL ;
- 3 à **l'accueil de jour de la MAS la pagode**, dont 1 personne de l'IME le Château blanc, 2 personnes à l'ATJM.
- 1 à **l'ATJM** dont 1 de l'IME le Château blanc,
- 7 **au SAVS** dont 1 personnes du milieu ordinaire, 3 personnes de l'ESAT et 2 personnes de l'EANM et 1 provenant d'un autre SAVS.

44 **SORTIES** dont 17 **concernent les ESMS pour enfants** et 27 **concernent les ESMS pour adultes**.

- 7 à **l'IME Semi-internat** dont 2 jeunes ayant intégré l'ESAT et 2 retours à domicile, 1 décès, 1 à la Margotière, 1 à la Traverse d'Omonville.
- 4 à **l'IME Internat** d'un jeune intégrant l'atelier de jour du Ravelin.
- 2 à **l'IME Section Autisme** dont 1 orientations vers le FAM, 1 orientations vers BF SKINNER.
- 4 **au SESSAD** dont 2 vers le milieu ordinaire (dont 1 car fin notif 20 ans), 1 vers un IMPRO (Omonville) et 1 vers l'IME Le Château Blanc.
- 11 à **l'ESAT** : 1 sortie vers le milieu ordinaire de travail, 7 départs en retraite (1 en EANM et 2 suivis par le SAVS), 1 réorientation vers l'EANM (Foyer de vie handicap psychique), 1 personne orientée vers un autre ESAT et 1 fin d'accompagnement car non adhésion.
- 1 à **l'ATJ** : 1 sorties vers le domicile familial.
- 6 à **l'EANM** : 1 résident orientée vers un EHPAD, 2 retours en famille, 2 sorties vers le SAVS et 1 sortie vers un ESMS hors département.
- 1 **au FAM**. Il s'agit de 1 résident décédé au sein du FAM La Margotière.
- 2 à **l'ATJM** dont 2 participants ayant intégré la MAS en accueil de jour.
- 6 **au SAVS** dont, 3 sorties vers le milieu ordinaire car les objectifs sont atteints, 3 sorties réorientation vers le Dispositif de Soutien à la Parentalité.

3. DUREE MOYENNE DE SEJOUR ET TAUX DE ROTATION

	IME				SESSAD	ESAT	ATJ	EANM	FAM		MAS		SAVS
	SEMI-INTERNAT	INTERNAT	POLY-HANDICAP	AUTISME					HEB	ATJM	HEB	EXT	
Durée moyenne de séjour (en jours)	3821,28	2599,5	0	1363	1326	9323	10 958	1 418	5763	3551			3387
Taux de rotation	13,64%	13,33%	10,00%	10,00%	25,00%	7,20%	1,04%	11,46%	2,56%	15,00%	0,00%	75,00%	10,48%

4. TAUX D'OCCUPATION DES ETABLISSEMENTS

	IME					ESAT	ATJ	EANM	FAM		MAS	
	SEMI-INTERNAT	INTERNAT	POLY HANDICAP	AUTISME	Dont UEMA				HEBERGEM [†]	ATJM	HEBERGEM [†]	EXTERNAT
Nombre de jours théorique	11605	3165	2110	4220		29832	10 800	18 250	14 600	2 250	2 190	450
Nombre de jours réalisés	11796	2502	1162	4009	1397	31642	10 951	17 520	14 454	2 171	1 890	396
Dont												
Accueil permanent	11643	2419	1162	4009	1397	29999	10 695	17 226	14 241	2 103	1 890	396
Accueil temporaire						1643	256	294	213	68	0	0
Creton Département	153	83	0	0			0	0	0	0	0	0
Taux d'occupation 2022	101,65%	79,05%	55,07%	95,00%		100,56%*	101,40%	96,00%	99,00%	96,49%	86,30%	88,00%
Taux d'occupation Cible dans le CPOM	96,95%	92,00%	87,00%	87,00%		100,00%	97,22%	94,58%	95,75%	94,58%	94,04%	94,04%
Nombre de jours d'absence	2290	250	277	493	87	5785	3 182	3 422	1 696	198	300	97
Nombre de personnes ayant été absentes au moins 1 fois	70	14	10	22	7	133	53	47	23	11	3	3
Nombre moyen de jours d'absence	32,71	17,86	27,70	22,41	12,43	43,50	60,04	72,81	73,74	18,00	100,00	32,33
Taux d'hospitalisation complète	1.14 %	3.48 %	0.01 %	0.49 %		0,39%	0,21%	1,69%	0.26%	0%	0%	8.08%

*Taux d'occupation hors stagiaire

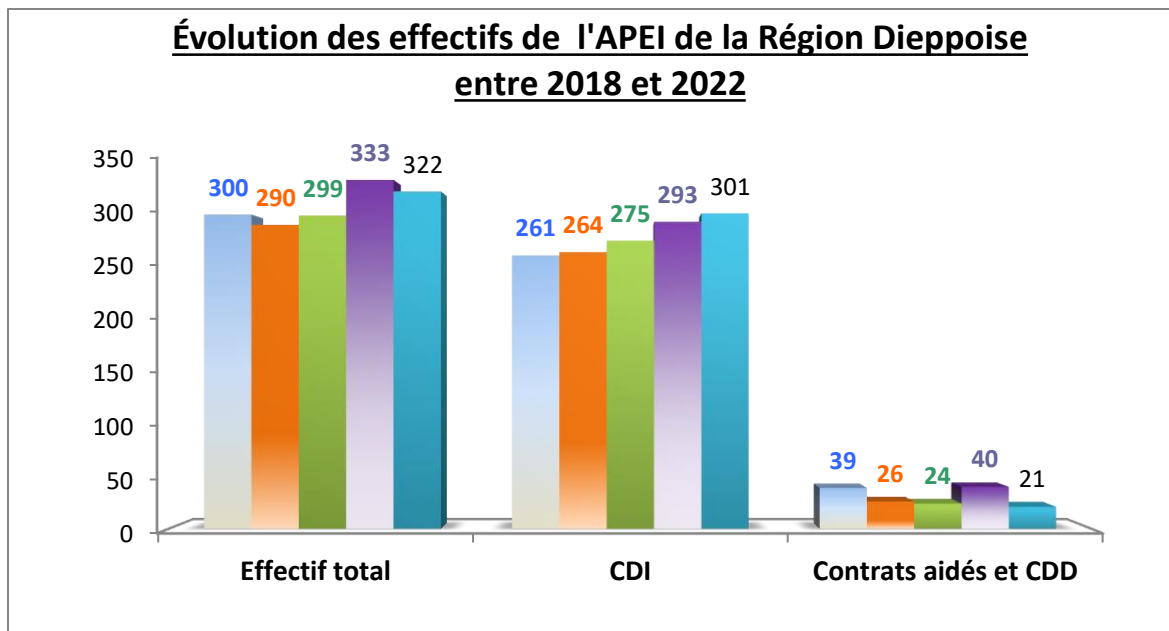
5. LISTES D'ATTENTE AU 31/12/2022 :

		IME	SESSAD	ESAT	ATJ	EANM	FAM		MAS		SAVS
							HEBERGEM ^r	EXTERNAT	HEBERGEM ^r	EXTERNAT	
Nombre total des demandes d'admission (tous stades confondus)		74	38	88	19	48	37	4	18	1	45
Dont	<i>Stade « Contact »</i>	20	6	68	2	26	2	0	1	0	27
	<i>Stade « Demande formalisée »</i>	14	15		3	6	10	0	8	1	0
	<i>Stade « Inscription en liste d'attente »</i>	40	17	20	14	16	25	4	9	0	18

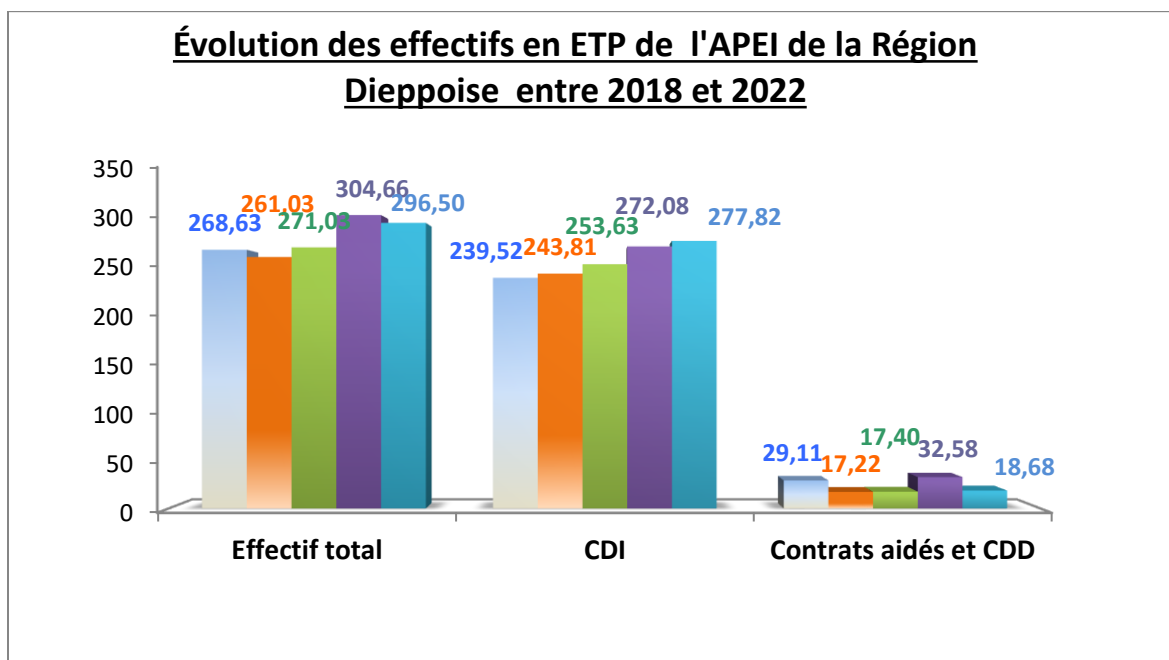
G. BILAN SOCIAL 2022 DE L'APEI DE LA REGION DIEPPOISE

1. EFFECTIF TOTAL :

322 salariés (296.50 ETP)



L'association compte au 31/12/2022, **322 salariés**, un effectif en baisse (- 3.30%) par rapport à 2021(333 salariés (304.66 ETP)). Les contrats aidés et CDD ont diminué de 47.50 %. Les CDI ont augmenté de 2.73 %.



2. MOUVEMENTS DE PERSONNEL

24 embauches en CDI :

- IME : 7 salariés : 3 postes d'éducateur spécialisé, 1 poste d'aide éducateur, 1 poste d'AES Internat, 1 poste de professeur des écoles, 1 poste de neuropsychologue (temps de travail réparti entre l'IME et l'EANM),
- FAM : 5 salariés : 2 postes d'AES, 2 postes d'agent de service, 1 poste d'infirmier.
- ESAT : 2 salariés : 2 postes de moniteur d'atelier.
- EA : 2 salariés : 2 opérateurs.
- EANM : 4 salariés : 1 poste de maitresse de maison, 1 poste d'AMP, 1 poste d'agent de service, 1 poste d'agent administratif.
- Pôle services : 2 salariés : 2 postes d'éducateur spécialisé, 1 poste de CESF, 1 poste d'infirmier.
- Siège : 1 salarié : 1 poste d'assistante administrative (temps de travail réparti entre l'IME et le siège).
- Plateau technique transversal : 1 salarié : 1 poste de coordinateur parcours de vie

22 départs en CDI :

- IME - 5 départs : 2 départs à la retraite (1 poste d'éducateur technique spécialisé, 1 poste d'AMP internat), 2 démissions (1 poste de professeur des écoles, 1 poste d'éducateur spécialisé), 1 rupture conventionnelle (1 poste de moniteur éducateur).
- ATJ - 2 départs : 1 départ à la retraite (1 poste d'éducateur sportif), 1 démission (1 poste d'animateur 1^{ère} catégorie).
- FAM - 4 départs : 1 démission (1 poste d'infirmier), 2 ruptures conventionnelles (1 poste d'AMP, 1 poste de psychologue), 1 licenciement pour inaptitude (1 poste d'AMP).
- Pôle services - 1 départ : 1 rupture conventionnelle (1 poste d'animateur 1^{ère} catégorie).
- EA - 7 départs : 1 rupture conventionnelle (1 opérateur), 2 départs à la retraite (2 opérateurs), 3 licenciements pour inaptitude.
- EANM - 3 départs : 1 démission (1 poste de chef de service), 2 départs à la retraite (1 poste de maîtresse de maison, 1 poste d'agent de service).
- Plateau technique transversal : 1 départ : 1 rupture conventionnelle (1 poste de coordinateur parcours de vie).

La Mobilité interne :

Plusieurs postes ont été ainsi pourvus en 2022 :

- 1 poste de monitrice éducatrice de l'EANM vers l'ATJ,
- 1 poste d'AMP de l'EANM vers l'IME,
- 1 poste d'agent de service de l'ATJ vers l'ESAT,
- 1 poste de chef de service de l'IME vers l'EANM,
- 1 poste de coordinateur de l'IME vers l'EANM,
- 2 poste de montieurs d'ateliers de l'EA vers l'ESAT,
- 1 poste d'agent de service de l'ESAT vers l'EA,

Six postes en CAE/CDD ont été transformés en CDI.

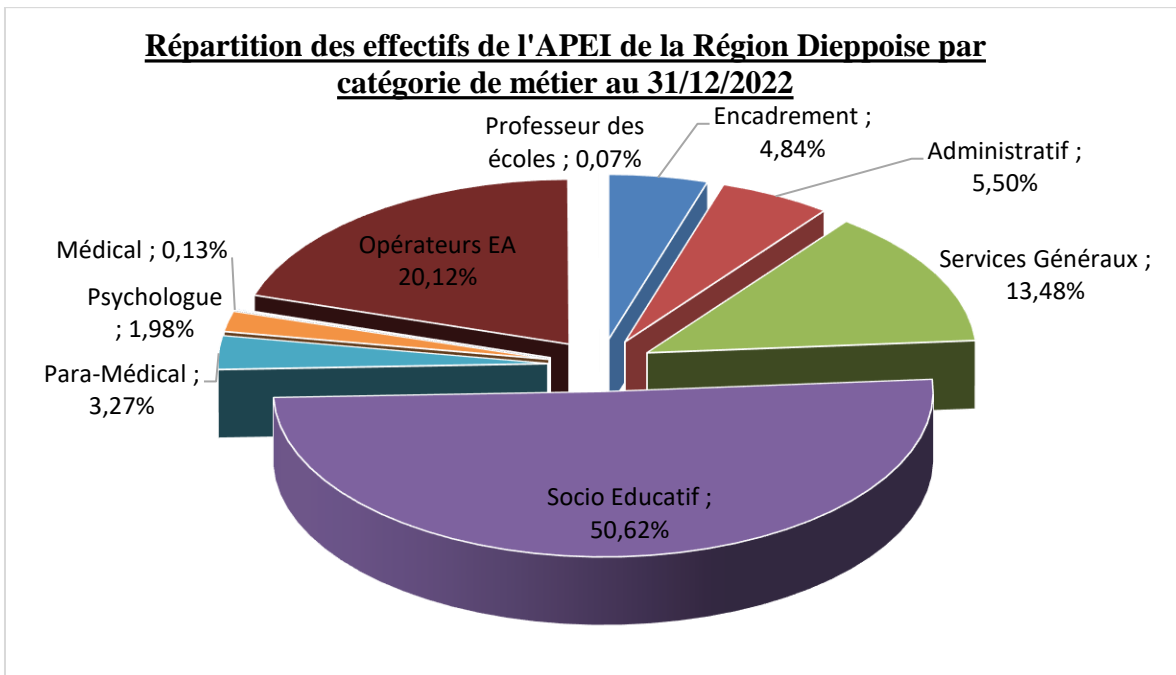
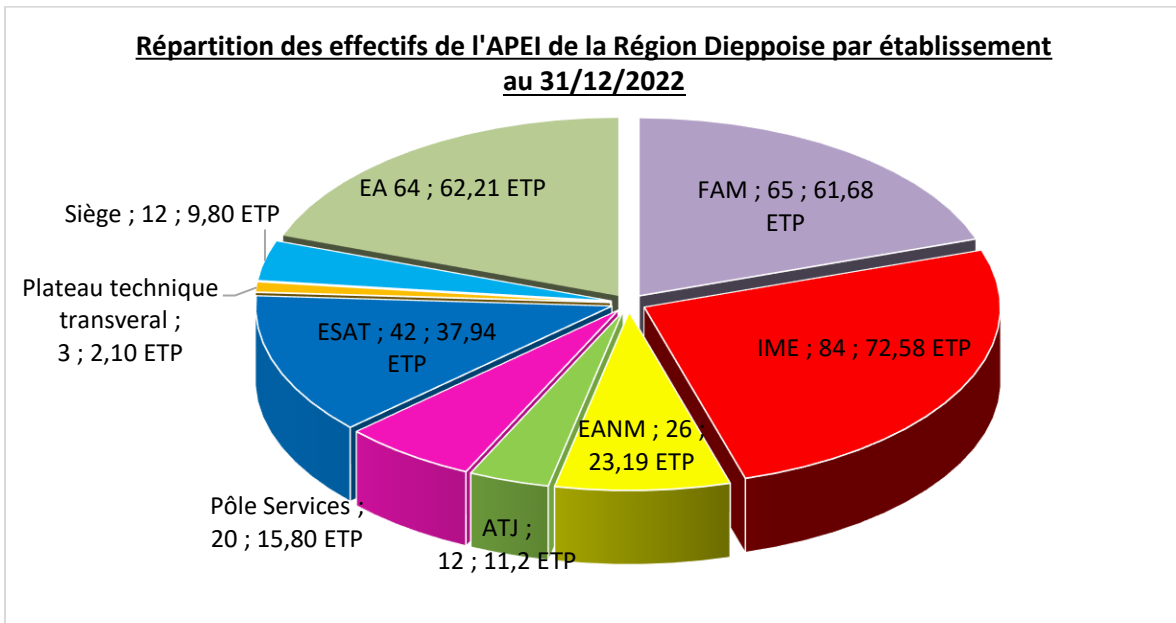
Taux de rotation du personnel : 7.14%

CDD de remplacement :

Nombre de CDD en 2022 : 1392

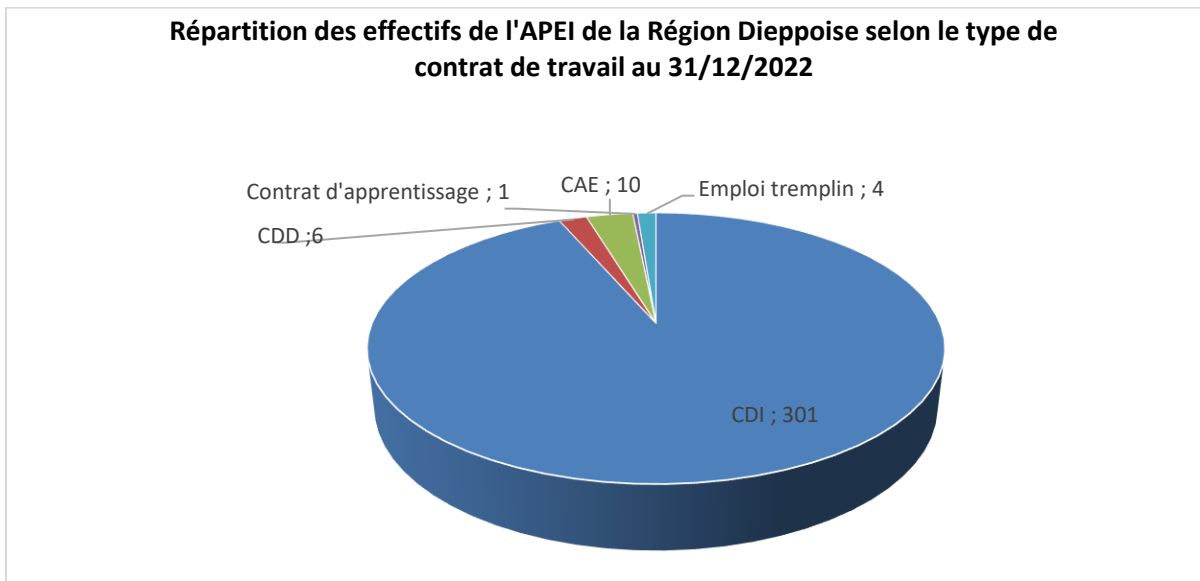
Nombre de salariés concernés : 259

3. REPARTITION PAR ÉTABLISSEMENT

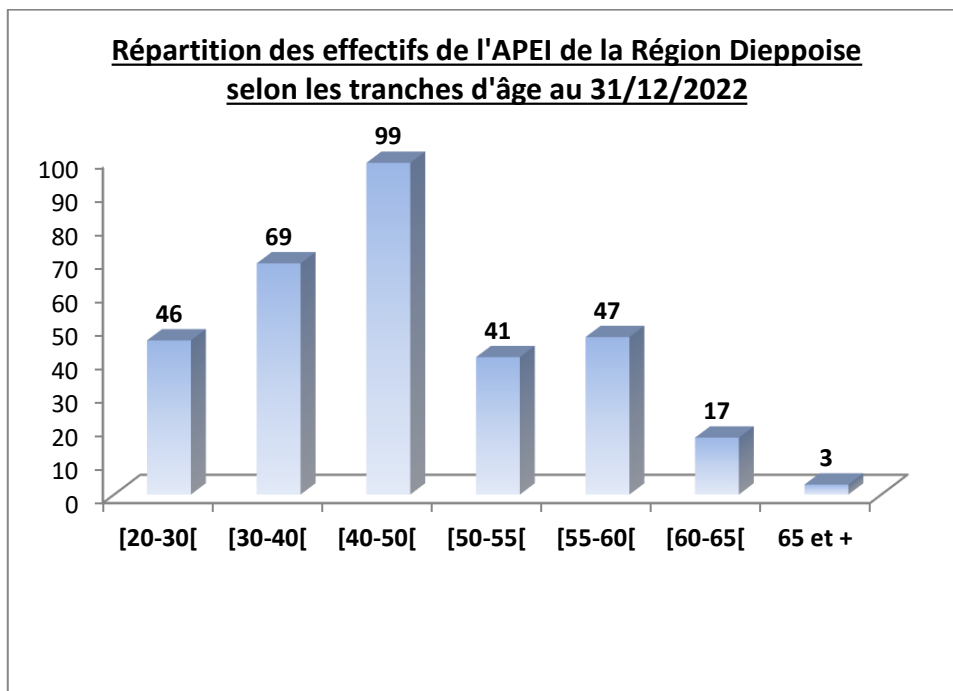


PS : La somme des effectifs des établissements et services est supérieure à l'effectif total de l'APEI car certains salariés sont affectés sur plusieurs structures.

4. RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON LE TYPE DE CONTRAT



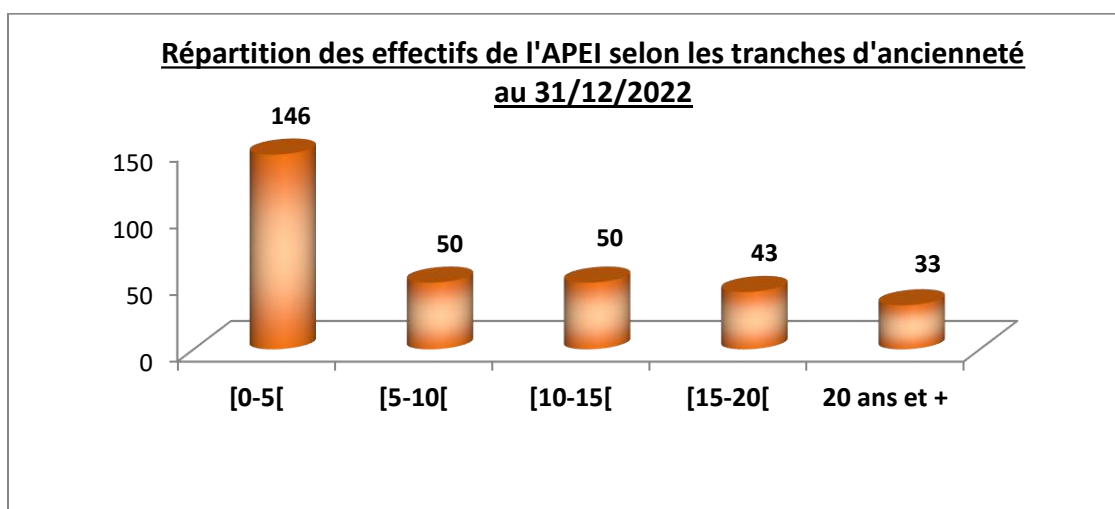
5. RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON LES CLASSES D'ÂGE



Age moyen CDI : 44.8 ans

Age moyen CDD/CAE/Emploi Tremplin : 34.4 ans

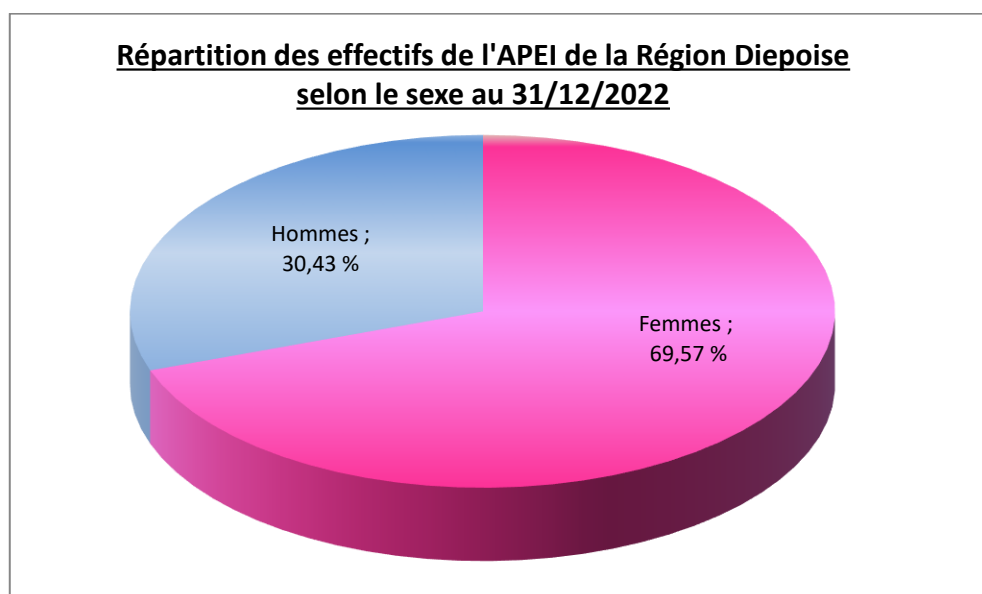
6. RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON L'ANCIENNETÉ



Ancienneté moyenne CDI : 9.6 ans

Ancienneté moyenne CDD/CAE/Emploi Tremplin : 1.3 an

7. RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON LE SEXE



8. INDEXE ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

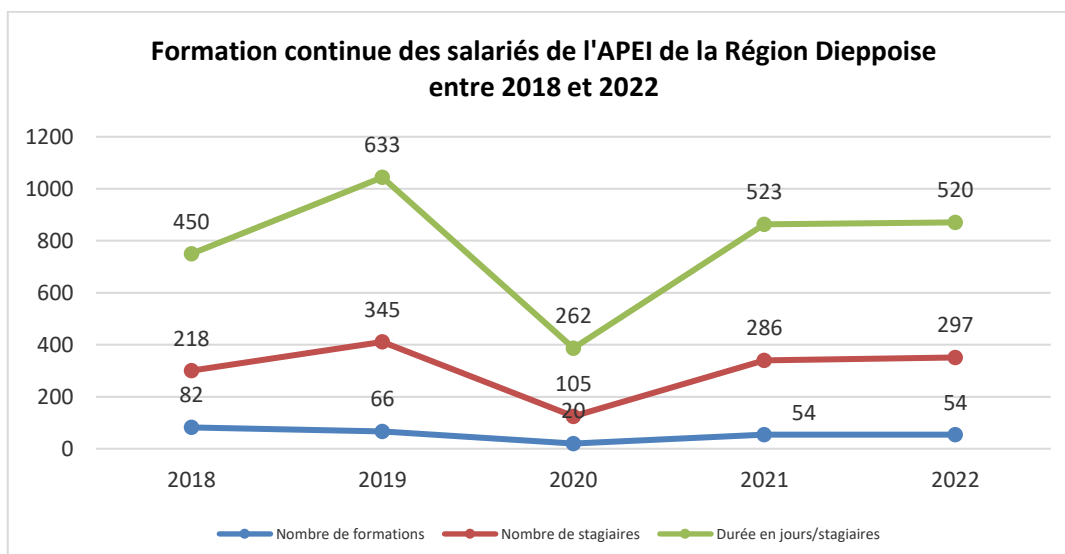
L'Index global Egalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2022 est de 84, décliné par indicateurs comme suit :

- Indicateur écart de rémunérations : 39
- Indicateur écart de taux d'augmentation : 20
- Indicateur écart de taux de promotion : 15
- Indicateur retour de congés maternité : 0
- Indicateur hautes rémunérations : 10

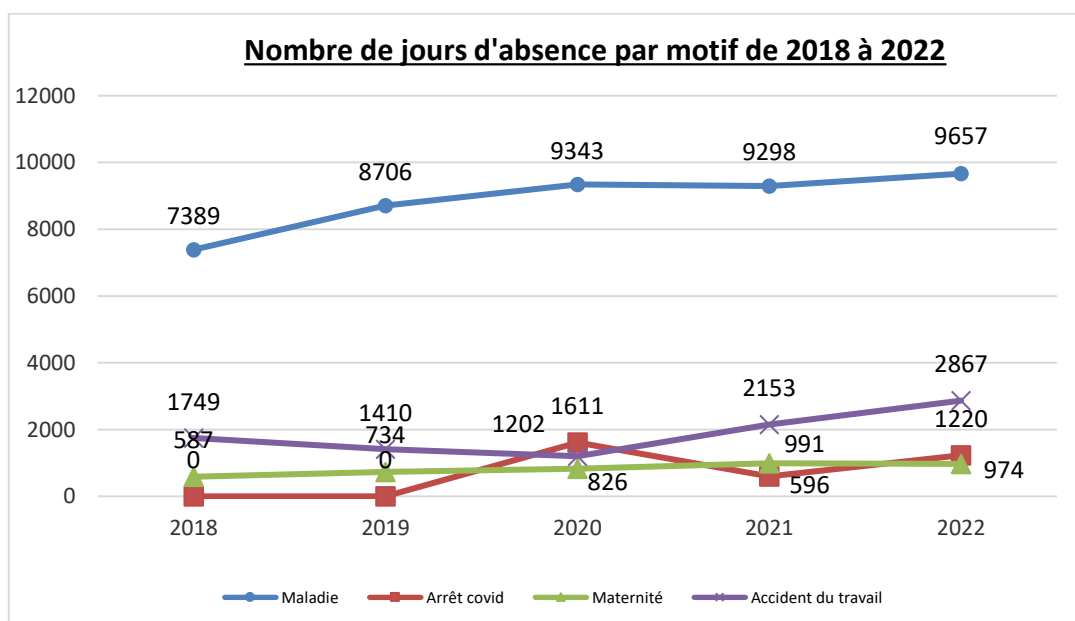
9. FORMATION CONTINUE

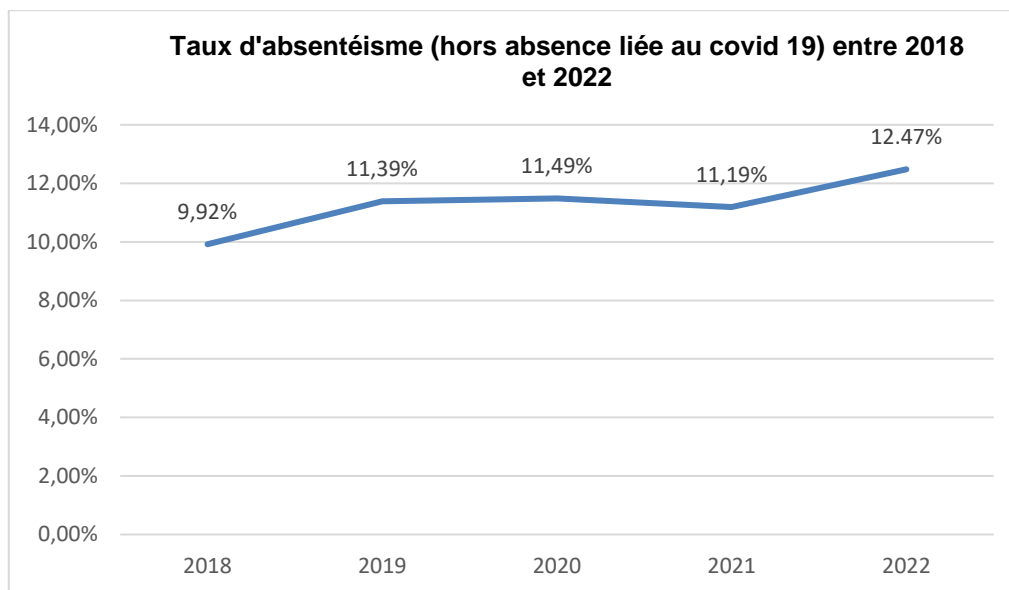
Les formations ont porté principalement sur les thématiques suivantes :

- Formation sur la prévention des maltraitances et la promotion de la bientraitance,
- Formation Excel,
- Formation Etre encadrante de proximité en Entreprise Adaptée
- Formation sur les pratiques narratives,
- Formation sur la qualité de vie au travail,
- Les formations sur la sécurité : Premiers secours, recyclage et maintien des connaissances Sauveteur Secouriste du Travail.



10. L'ABSENTÉISME





Taux d'absentéisme = Nombre de jours d'absences / (total des ETP * 365) * 100

	2019	2020	2021	2022	Evolution
Nombre de jours d'arrêts maladie	8706	9343	9298	9657	
Dont < 6 jours	599	421	394	592	+50.25%
Dont >7 jours et < 6 mois	3435	4217	4376	5235	+19.63%
Dont > 6 mois	4672	4705	4528	3830	-15.42 %
Arrêt en lien avec la Covid 19	-	1611	596	1220	+104.69%
Maternité - Paternité	734	826	991	974	-1.72%
Accidents du travail	1410	1202	2153	2867	+33.16 %
Taux d'absentéisme global	11.39 %	13.12 %	11.72 %	13.60%	
Taux d'absentéisme hors absence liée à la Covid 19	11.39 %	11.49 %	11.19 %	12.47%	
Pourcentage des salariés arrêtés au moins une fois dans l'année pour maladie	56.21 % (163 salariés)	56.52 % (169 salariés)	48.65 % (162 salariés)	76.52% (251 salariés)	

Globalement le nombre de jours d'absences (maladie, maternité, accident du travail, arrêts liés au covid) a augmenté de 1698 jours soit 13.02% entre 2021 et 2022.

Les jours d'absences pour arrêt maladie ont augmenté de 3.86 %. Cette évolution est liée à la forte augmentation des arrêts maladie de courte durée (+50.25%) et de moyenne durée (19.63%). Les arrêts maladie de longue durée ont en revanche diminué (-15.42 %).

Une augmentation très importante des absences suite aux accidents de travail est constatée (+33.16%).

Le nombre de jours d'arrêt lié au covid 19 (absence pour garde d'enfants, absence liée aux salariés en affection de longue durée) est de 1220 jours.

11. DÉPARTS A LA RETRAITE PRÉVUS DANS LES 5 ANNÉES À VENIR :

	IME	ESAT	EA	ATJ	FAM & ATJM	EAN M	Siège	Pôle Services
2023	1 Moniteur éducateur							
2024		1 Responsable qualité						
2025								
2026	1 AMP	1 Moniteur d'atelier 1 Directeur Adjoint			1 Maîtresse de Maison 1 Agent de service		1 Responsable paie	
2027	1 Chef de service 1 Educateur spécialisé	1 Animateur 1 ^{ère} catégorie				1 Directeur Adjoint 1 Agent de service		

H. PERSPECTIVES 2023

1. Signature du CPOM 2023-2027 L'échéance prévue pour la signature du CPOM est septembre 2023.

L'année 2023 sera consacrée aux différentes réunions de négociation de CPOM. Le COPIL interne sera amené à produire dans un premier temps des éléments de diagnostic au 31/12/2022, en s'appuyant sur la bibliothèque des objectifs conjointe ARS et Département.

De ce diagnostic, seront identifiés plusieurs axes d'améliorations et demandes de mesures nouvelles. Elles devront faire l'objet de fiches objectifs argumentées.

À la suite de cette phase, les financeurs valideront des mesures nouvelles, ce qui permettra d'entamer la négociation financière et la définition des cibles.

L'ensemble devant être formalisé sur l'outil E-CARS.

2. Projet global RH : signature d'un accord d'entreprise pour les établissements médico-sociaux et pour l'entreprise adapté

Les accords porteront sur des axes de travail portant sur le projet global RH (la Qualité de vie au travail, le télétravail, l'aménagement et l'organisation du temps de travail, le compte épargne temps).

3. Déménagement du siège

Les professionnels du siège sont aujourd'hui hébergés sur le site de l'ESAT les ateliers d'Etran à Martin église, au 1er étage du centre administratif qui compte 8 bureaux (en comptant celui du Président).

Les locaux actuels étant inadaptés, le siège social de l'APEI déménagera au cours du second trimestre 2023 en centre de ville de Dieppe dans des locaux en location.

4. Déploiement de l'Equipe mobile Handicap/ASE rattachée au SESSAD

L'Equipe mobile handicap/ASE a été déployée en septembre 2022. Un temps plein éducatif est occupé par 2 éducatrices (2 X 0,5), ainsi qu'un temps de coordination par la coordinatrice du SESSAD et un court temps de psychologue.

Afin de démarrer les accompagnements, plusieurs outils de travail ont été créés : Fiche de liaison (à compléter pour solliciter l'EMAH), PPI, PowerPoint de présentation EMHA, création d'une page de présentation sur le site internet de l'APEI.

L'accompagnement par l'équipe mobile a démarré en novembre 2022. La première situation de l'équipe mobile a débuté le 16/11/2022 à la signature de la synthèse du jeune concerné. Également, une première présentation de l'EMHA a eu lieu le 8 décembre 2022 à l'UTAS de Dieppe auprès des cadre ASE.

Plusieurs présentations du dispositif sont programmées en 2023 auprès des différents acteurs de la protection de l'enfance sur le territoire Dieppe-Neufchâtel.

5. Election du CSE

La fin des mandats des élus du CSE aura lieu en 2023. De nouvelles élections des membres du CSE se dérouleront au mois de juin.

6. Projet d'un internat unique pour l'IME à Dieppe

Dans le cadre de l'accompagnement à la VAS et des actions préventives des événements indésirables en lien avec l'intimité et les risques liés à la mixité des grands et des petits, nous avons cherché un deuxième lieu d'internat plus adapté à Dieppe. Un partenariat a ainsi vu le jour avec les PEP76 en 2021 qui s'est concrétisé **en janvier 2022** avec le déménagement de 7 places en chambres individuelles avec salle de bain pour les jeunes de plus de 14 ans. Les jeunes de 6 à 14 ans ont été maintenu au Manoir.

Depuis janvier 2022 l'internat de l'IME sont dispersés sur deux sites : Le site du Manoir et le site des PEP76.

Afin de regrouper l'ensemble des jeunes et des professionnels de l'IME sur un même site, il a été étudié la possibilité de construire un nouvel internat. Ce nouveau lieu unique d'internat est possible en partenariat avec les PEP76 avec un projet d'extension du bâtiment actuel appartenant aux PEP76. Ce projet devrait voir le jour fin 2023.

7. Mise en place d'un nouvel atelier biscuiterie

Le projet de création de l'Atelier Pâtisserie a été retenu avec une candidature à l'AAP FATESAT.

Cet atelier débutera sur un volet biscuiterie en partenariat avec la marque « Catherine Breard ». Dans un premier temps, l'équipe de l'atelier démarrera la production pour le compte de Catherine Breard, dans un second temps l'équipe de l'ESAT les Atelier d'Etran développera ses propres gammes de biscuits.

Le projet verra le jour au cours du second trimestre 2023 après la construction du laboratoire et l'investissement en matériel spécifique.

8. Poursuite du déploiement des nouveaux dispositifs

► Communauté 360 cible

L'APEI a été retenue pour le déploiement des Communautés 360 cibles sur le territoire de démocratie sanitaire de Dieppe.

La communauté 360 « Cible » a été mise en place depuis décembre 2022. En février 2023, Alison HARAUX est recrutée sur le poste de pilote de la communauté 360 « cible » afin de poursuivre le travail engagé depuis 2020 avec l'ensemble des membres coeur.

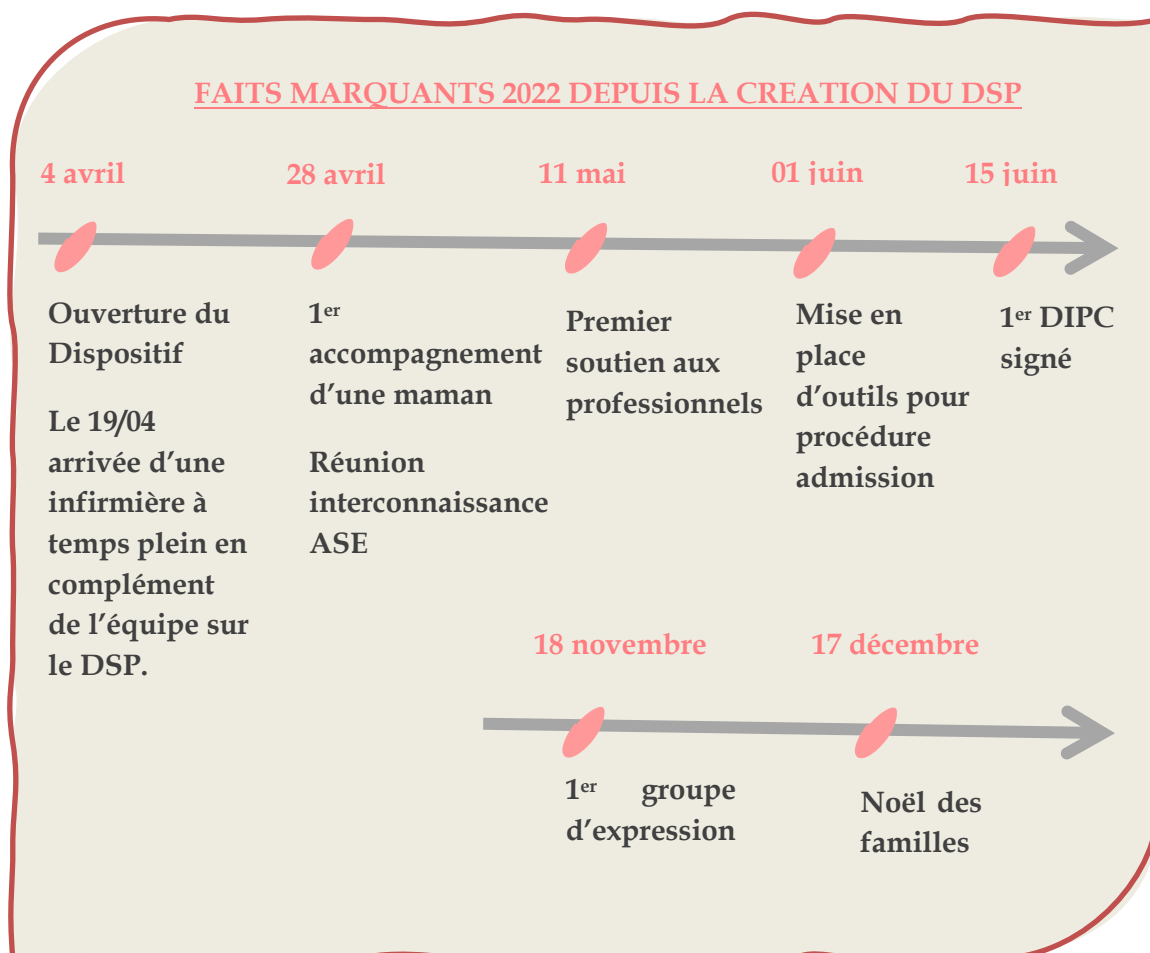
► Dispositif de soutien à la parentalité

Le DSP est ouvert depuis avril 2022 sur le pôle service de l'APEI suite à une réponse à l'appel à manifestation d'intérêt. Les publics accompagnés sont des parents en situation de handicap relevant du territoire de Dieppe avec ou sans notification MDPH.

Le DSP fait le lien avec les SAVS du territoire, avec la plateforme de services de l'APEI et tous les dispositifs pour les enfants du droit communs.

Ses missions s'articulent autour des compétences parentales des parents en situation de handicap (évaluations et soutien), mais aussi de l'accueil, de l'écoute, le tout dans une logique d'inclusion.

Le DSP est une **fonction ressources** pour les professionnels extérieurs. **Il apporte une expertise « handicap »** et un appui aux acteurs du droit commun. Au niveau départemental, il fait le lien avec **le Centre Ressources Intim agir** pour développer l'interconnaissance.





► Habitat inclusif (signature convention AVP avec le CD 76)

L'habitat inclusif de l'APEI de la Région Dieppoise en partenariat avec 3F Normandie (anciennement SODINEUF) a ouvert le 2 novembre 2020 à la suite d'un appel à candidature de l'ARS.

Un animateur de vie sociale a été recruté en interne de l'APEI de la Région Dieppoise, en octobre 2020. Et les premiers habitants ont pu investir leur logement le 15 janvier 2021.

Fin 2022, 10 habitants vivent en colocation dans 3 appartements de type F4 et 2 appartements de type F2. Un appartement supplémentaire est dédié aux espaces communs pour des animations communes avec 3F Normandie.

Une charte du vivre ensemble en FALC a été rédigé par les locataires de l'habitat inclusif.

A compter du 1^{er} juillet 2023, les modalités de financement changeront. Le financement se fera via l'AVP (Aide à la Vie Partagée), gérée par le Département 76.

Pour bénéficier de ce financement, l'association a répondu à un Appel à candidature Habitat Inclusif et une convention AVP a été signée avec le Département 76.



9. Finalisation des projets de télémédecine au FAM et ESMS Numérique

En lien étroit avec ses partenaires, la Ligue Havraise et l'EPA Helen Keller, l'APEI a pour objet de continuer sa progression vers le virage numérique.

Concernant l'APP ESMS numérique, l'utilisation du Dossier Médical Partagé et de la Messagerie Sécurisée en Santé seront effective au premier trimestre 2023. Ce qui permettra de finaliser ce projet.

Aussi, l'installation d'équipement de télémédecine sur le FAM la Margotière et le travail mené avec le CH de Dieppe permettra en 2023 d'effectuer les premières téléconsultations pour les résidents de « La Margotière ».

10. GCSMS : La Pendille 76

Le GCSMS La pendille 76 est né le 16 septembre 2021.

Le GCSMS met en œuvre son action avec la gestion de la Maison des Adolescents Caux maritime. La MDA a ouvert ses portes le 19 avril 2022 avec le soutien du Département 76 et de l'ARS Normandie. Également, une convention a été signée entre le GSMS et le CH Dieppe portant organisation de leur partenariat pour la mise en œuvre et le fonctionnement de la MDA.

Aussi, le GCSMS continue de défendre **le Projet de Maison de Répit** pour permettre aux enfants, aux adultes, aux aidants de souffler et de se ressourcer.

11. Initiation d'un travail de fond sur l'autodétermination des personnes et sur leur participation au fonctionnement des établissements et à la gouvernance associative.

L'APEI de la Région Dieppoise – en partenariat avec l'Unapei tête de réseau répondra à l'appel à projets « actions innovantes » thématique CNSA 2023 sur la participation des personnes vivant en établissement.



1, Grande Rue des Salines Etran – 76 370 Martin-Eglise

Tél : 02 32 90 55 00 – Fax : 02 32 90 55 05 –
www.apeidieppe.fr mail :
association@apeidieppe.fr

APE 8899 B – SIRET 780 987 905 00012